

Le premier hebdomadaire des faits-divers

4^e Année - N° 160

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

19 Novembre 1931

DÉTECTIVE

Le siège du maquis



Deux gendarmes couchés, sanglants, sur le sol de Corse : le dernier crime de la bande Bartoli dont le chef vient d'être abattu.

(Lire, pages 8 et 9, le reportage de notre collaborateur Pierre Rocher.)

AU SOMMAIRE
DE CE NUMÉRO

Le mystère de la 2548 R. B. 4, par F. Dupin. — Un garçon timide, par G. Rougerie. — Le sadique du rail, par Tibor Köves. — L'ingrate, par Jean Morières. — La femme aux mains fines, par Luc Dornain. — La vie de Cartouche, maître-flibustier, par W. Robert.

PARTOUT

La robe et la pioche

PARTOUT

Danger public

L'AFFREUSE tuerie commise par le fourreur Siavy, et qui a provoqué dans l'opinion publique une si intense émotion, appelle à nouveau, de notre part, des observations nécessaires et qui concordent hélas ! trop exactement avec celles que nous avions émises dans de nombreuses chroniques.

C'est tout le problème de la folie ignorée ou latente qui se pose avec une acuité redoublée.

Dans le cas de Siavy, petit commerçant parisien, vivant une vie paisible, toute vouée au travail et à des obligations de famille, le drame a pris une forme particulièrement angoissante. Sans anticiper sur le sort d'une affaire, actuellement confiée au juge d'instruction, il est bien permis de penser que la folie a eu une part large — sinon exclusive — dans l'enchaînement des actes : les récits des proches parents du meurtrier nous ont révélé certains faits qui, avec une organisation scientifique de la prophylaxie mentale, auraient attiré l'attention et permis, grâce à des mesures préventives, d'atténuer et peut-être de supprimer les terribles effets d'un mal surveillé à temps...

Nous ne cessons de le redire : si une organisation médicale spécialisée dans la recherche des examens psychiatriques avait existé, l'homme inquiet, traqué par ses propres angoisses morbides, aurait été soigné, mis en observation et, pour un temps, du moins, rendu inoffensif. Sans doute, nous ne nous dissimulons pas la difficulté d'une réglementation en un domaine si délicat et qui touche de si près à la famille, aux intimités que l'on cherche à protéger ; d'autre part, faire intervenir encore les pouvoirs publics, n'est-ce pas étendre exagérément l'emprise de l'Etat, des organismes officiels ? Toutes ces objections contiennent des éléments de valeur, elles ne sont pas négligeables, mais elles ne sont pas, non plus, décisives : car le péril des fous en liberté est d'ordre public et il faut bien se décider à le regarder directement et ne plus se satisfaire d'une attitude facile qui consiste à laisser « aller les événements comme par le passé ».

Fatalisme qui est une forme de paresse, de reculade devant l'objectif difficile à atteindre, mais qu'il importe de rechercher.

L'intrusion de l'Etat dans la vie privée, déjà, se manifeste dans de multiples cas : toute la législation relative aux questions d'hygiène n'est faite que de la suppression de la liberté individuelle au bénéfice de la collectivité. Qui songe à se plaindre des prescriptions médicales, imposées par la loi et exigées pour l'intérêt de tous ?

Il y a trop de déments qui vagabondent ou de candidats à la démence — plus dangereux, parce que moins visibles — pour que l'on ne se décide pas, enfin, à les mettre hors d'état de nuire.



Une vingtaine d'hommes, le jeune barreau de Montpellier, armés de pelles, de pioches, de rateaux, se présentèrent au chef-cantonnier.

L'jeunesse intellectuelle de Montpellier est de belle lignée. Elle a la plus illustre Université de France. Elle a gardé le souvenir de la légende de Rabelais. Enfin les étudiants et les anciens étudiants de Montpellier sont d'esprit original et volontiers frondeur.

Ils viennent de le prouver. Les avocats de Montpellier souffrent de la crise et quelques-uns, il y a quelques semaines, protestèrent au Conseil de l'Ordre qu'ils étaient accablés par l'impôt. Particulièrement, ils s'en prenaient à une certaine taxe vicinale qu'ils jugeaient abusive. Les vieux avocats s'apaisèrent, s'accrochèrent de leurs malheurs. Mais les moins de trente-cinq ans, les jeunes maîtres, s'exaltèrent assez pour se grouper et aller solennellement déclarer au percepteur qu'ils refusaient de payer la taxe.

Le fisc essaya de parlementer, puis finit par menacer les jeunes avocats de ses foudres habituelles. Sur quoi ceux-ci ouvrirent leur code administratif, plongèrent dans le fouillis des lois et décrets et trouvèrent ce qu'ils cherchaient.

La taxe vicinale est une survivance du vieil impôt féodal : la taille, et, comme la taille, elle peut s'acquitter de deux façons, ou en espèces ou en nature, c'est-à-dire en journées de travail. Aucun nouveau décret en 1931 n'a aboli cette coutume. Les avocats montpelliérains, ravis de leur trouvaille, retournèrent chez le percepteur et lui déclarèrent gravement qu'ils prétendaient payer leurs impôts en nature. Le percepteur, affolé, en référa au Conseil, qui en référa au Ministère. La loi est la loi

teaux, et les avocats se mirent avec ardeur à vider et à nettoyer les bas-côtés de la route de la banlieue de Montpellier.

Naturellement, une foule de curieux les entouraient et l'on vit successivement arriver le percepteur satisfait, puis M^r Milhaud, partagé entre deux sentiments contradictoires puisqu'il était à la fois bâtonnier de l'Ordre, c'est-à-dire le parain et le protecteur des jeunes récalcitrants, et maire de Montpellier, c'est-à-dire le créancier intransigeant. Parmi les travailleurs, on reconnaissait M^r Badie, récemment élu conseiller général de l'Hérault.

A midi, les pelles se levèrent, les fronts furent essuyés et tout le monde, travailleurs et bâtonnier, s'attablèrent à une auberge autour d'un copieux déjeuner. On mangea solidement, on but mieux encore, on rit. Au dessert, on commença par des



M^r Zucarelli et M^r Temple, dans l'exercice de leur nouvelle tâche.



Les avocats se mirent avec ardeur à débroussailler les bas-côtés de la route de la banlieue de Montpellier.



Après la corvée, on mangea, on but et l'on prononça des discours.

pour tous. Puisque ces jeunes gens voulaient payer leur dette à la commune en travaillant, on les ferait travailler.

La semaine dernière, chacun des récalcitrants reçut un avis l'informant qu'il eût à se présenter le lendemain matin à la disposition du cantonnier en chef de la région pour casser des cailloux sur la route. A vrai dire, les autorités étaient assez sceptiques sur la ponctualité de ces étranges débiteurs.

Mais, à l'heure dite, une vingtaine d'hommes sans veston, chaussés de gros souliers, se présentèrent. Tout le jeune barreau de Montpellier était là. A ce moment, le cantonnier en chef eut peur que ses ouvriers provisoires sussent imparfaitement casser les cailloux selon les règles de l'art, et il décida de leur faire simplement récurer les fossés.

On distribua des pelles et des ra-

discours et on finit par des chansons. Le déjeuner se prolongea et ce n'est que tard dans l'après-midi qu'alourdis et visiblement privés de leur ardeur du matin les cantonniers improvisés reprirent leurs outils.

Le cantonnier en chef, gravement, fit le bilan de la journée. Il y a un tarif calculé au mètre cube de terre enlevée. On trouva que cette journée de travail de vingt avocats avait, au total, libéré de leur dette quatre d'entre eux.

— A quand la prochaine séance ? demanda le cantonnier-chef.

Mais les jeunes avocats en ont assez. Ils ont fait leur démonstration, c'est plus qu'il leur en faut pour être satisfaits. Et le bâtonnier-maire sourit dans sa barbe. Son cœur n'est plus divisé. Ses jeunes avocats ont passé une joyeuse journée et ses jeunes administrés paieront la taxe vicinale. — P. B.

Nationalisme

Un comptable avait détourné 60.000 francs dans la caisse d'une société ; il comparait samedi dernier devant la 14^e Chambre du tribunal correctionnel de la Seine. Ledit comptable était suisse ; il ne faisait aucune difficulté pour reconnaître le détournement.

Lorsque le directeur de la société vint déposer, le président Noël lui demanda d'un air furieux :

— Pourquoi avez-vous engagé un Suisse ? Il ne manque tout de même pas de comptables français... Ça vous apprendra à prendre un étranger...

Le pauvre directeur, déjà victime du vol, s'en fut tout penaud de l'algarade... Et le président, excité par sa propre colère qu'il communiquait à ses assesseurs, manifestait son indignation par mille petits signes évidents.

Visiblement, il en voulait davantage à l'inculpé de sa qualité d'étranger que de celle de voleur.

Alors, le bâtonnier Aubépin, qui attendait son tour, murmura à l'oreille d'un de ses confrères :

« ...L'inculpé n'a qu'un moyen de s'en tirer : c'est de démontrer qu'il n'est pas suisse !... »

Le bon argument

Hélas ! pour le comptable suisse, son défenseur ne songea pas à plaider la question de nationalité. Qu'eût-il pu, d'ailleurs, démontrer ?

Suisse, son client l'était et rien que suisse.

Alors, le jeune stagiaire qui avait mission de présenter la cause du comptable s'embarqua dans une plaidoirie interminable :

« ...Mon client, dit-il, a une excuse : il a dépensé son argent avec les femmes... »

Vive agitation du président Noël et du juge de droite : comme si les femmes étaient une excuse !...

L'avocat, voyant qu'il avait fait fausse route, prit une autre direction :

« ...Ce malheureux est syphilitique... »

Nouveaux mouvements sur le siège : la seconde excuse paraissait logiquement issue de la première.

Conclusion : le comptable suisse attrapa le maximum.

Et Mancini ? Et Sznec ?

Puisqu'on traque maintenant, un peu trop théâtralement peut-être, les bandits corses, il faudrait penser à rendre justice aux victimes des bandits. Or, depuis que *Détective* a entretenu ses lecteurs des certitudes d'innocence qui inclinent à la révision du procès de Madeleine Mancini, condamnée aux travaux forcés, peut-être injustement, l'affaire n'a pas fait un pas. Madeleine Mancini est toujours à la prison de Montpellier où, on s'en souvient, elle cria à notre collaborateur Francis Carco son innocence. Mme Jane Catulle-Mendès a évoqué cette affaire au *Faubourg* l'autre jour. La chancellerie se décidera-t-elle enfin à agir en plein accord avec l'opinion ?...

Le débat reviendra sans doute au *Faubourg*. On y discutera aussi samedi après-midi, 16 rue Cadet, de la culpabilité de Sznec. Un ancien juge d'instruction, M. Victor Hervé, annonce des révélations sensationnelles. Peut-être la vérité sortira-t-elle de tous ces débats où, comme nous l'avons dit, des faits nouveaux constituent de sérieux éléments de doute...

Publicité

de "Détective"

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *Détective* à : *Néo Publicité*, 35, rue Madame, Paris (VI^e).

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue

C'est jeudi prochain, 26 novembre, que commencera dans **DÉTECTIVE** la publication d'une série curieuse et dramatique du célèbre écrivain **FRÉDÉRIC BOUTET**, sous ce titre : **LA FEMME ET LE CRIME**

DÉTECTIVE	ADMINISTRATION	RÉDACTION	ABONNEMENTS	DÉTECTIVE
	PARIS (VI ^e) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI ^e)			
	TÉLÉPHONE : LITTRÉ 62-71	DIRECTEUR :	1 an	6 mois
	ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS	GEORGES KESSEL	FRANCE ET COLONIES.....	65,»
	COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37		ÉTRANGER (TARIF A).....	85,»
			ÉTRANGER (TARIF B).....	100,»
				35,»
				45,»
				55,»

LE MYSTÈRE



Le cantonnier Weber découvre le cadavre sur la route de Queue-en-Brie.

DE LA



La victime, le chauffeur Georges Peyrissou, était un brave père de famille.

A l'intérieur du taxi, un gant mousquetaire et une manivelle tachés de sang.

2548.R.B.4

ÉTAIT une chose affreuse que ce cadavre étendu sur un talus. Une blessure ouvrait sa plaie, maculée de boue, dans le visage déjà râtiné. Le corps devait être dans la position où une mort brutale l'avait frappé. On avait l'impression qu'une peur subite l'avait raidi, convulsé...

Le cantonnier Weber, d'Ormesson, l'aperçut, comme il se rendait à la gare de Sucey-en-Brie. Il n'y a que les très vieilles gens ou les gens très simples pour n'avoir pas peur des cadavres. Il le souleva, comme un épouvantail tombé d'un champ. Peut-être espérait-il contre toute espérance. L'homme, qui déjà s'enfonçait dans la terre, était prêt d'y rentrer tout à fait.

D'où venait ce cadavre ? Pourquoi l'homme était-il tombé là ? S'était-il donné la mort ? La position du corps, l'horrible blessure rendaient l'hypothèse insoutenable. Avait-il donc été tué ? Le cantonnier Weber connut l'effroi... Ah ! ceux qui peuvent avoir, dans un moment de folie, la tentation de répandre le sang, ne tueraient jamais s'ils pouvaient savoir ce que c'est que le cadavre d'un homme assassiné...

Des habitants de Sucey, des gendarmes accoururent. Qui avait été tué ? L'homme avait été blessé à mort, à la nuque, d'un coup de revolver. Toutes ses poches étaient retournées. Il y avait eu vol après le crime. Les assassins avaient cependant négligé un revolver chargé, une somme de six francs en menue monnaie et trois bagues, en cuivre grossier, sans valeur.

Tel apparut tout d'abord le mystère. Le sillon de roues laissa penser qu'une voiture avait passé par là, qu'elle s'était arrêtée, puis qu'elle était repartie... On releva aussi la trace d'un talon sur le sol.

Le mystère parut s'éclaircir lorsqu'un policier établit une corrélation entre le crime et la découverte d'un taxi abandonné en pleine rue de Saint-Maur. Ce taxi avait été traîné jusqu'au commissariat et on avait eu la surprise d'y trouver des caillots de sang. Une flaque brune maculait le siège de cuir. On trouvait aussi du sang sur un gant mousquetaire qui était ramassé près des commandes. On en trouvait sur la manivelle de mise en marche et aussi sur le marchepied... Ainsi se présentait le taxi 2548 - R. B. 4.

D'où provenait ce taxi ? Une passante, Mme Lacroix, vint dire qu'elle l'avait vu rouler dans Saint-Maur.

— J'étais venue attendre au train des amis qui ne s'y trouvaient pas, lorsque je vis cette voiture, expliquait Mme Lacroix. Elle zigzagait, tous phares allumés, comme si elle avait été conduite par un chauffeur ivre ou inexpérimenté. Celui qui la conduisait ne paraissait pas connaître son chemin. Après quelques dangereux méandres, la voiture s'arrêta près des rails du tramway. Deux hommes en descendirent : ils abandonnèrent la voiture. On les vit entrer dans un café, puis se diriger vers la gare.

Quand Mme Lacroix vint faire cette déclaration, M. Weber n'avait pas encore eu l'horrible vision du cadavre sur le talus et on ne pensait pas encore au crime, bien qu'on ne s'expliquait pas comment du sang pouvait se trouver dans la voiture et comment il s'y pouvait trouver aussi une douille de revolver. Le taxi contenait des papiers au nom d'un garagiste de Paris ; ainsi allait-on avoir des renseignements sur le chauffeur.

La découverte du cadavre précisa l'affreuse réalité. La police judiciaire de Paris fut alertée et la brigade mobile. M. Xavier Guichard vint sur les lieux en personne, tandis que le commissaire Battesti procédait à l'enquête. Le loueur de voitures révéla bientôt le nom du chauffeur : il s'agissait de M. Peyrissou, un homme marié, père d'une fillette de quatre ans.

Qui l'avait tué ? Les deux hommes que l'on avait aperçus ? Et pourquoi ? Lentement, patiemment, les policiers s'appliquèrent à débrouiller l'énigme.

On commença par établir une circonstance importante : l'heure à laquelle le crime avait pu être commis. Des témoins précisèrent qu'à dix heures, à Sucey-en-Brie, ils avaient entendu un coup de feu. Le bruit provenait d'un taxi et ils avaient remarqué en même temps que les phares de la voiture s'étaient éteints brusquement. L'auto avait traversé la route dans toute sa largeur ; elle était venue buter contre le talus puis les lumières s'étaient ralumées. Enfin les passants avaient vu le taxi reprendre la route d'Ormesson, s'arrêter à deux reprises, puis disparaître.

Restait à établir comment M. Peyrissou avait pu être tué. L'autopsie démontra que la balle avait été tirée à moins de vingt-cinq centimètres de la nuque et que le chauffeur n'avait pas mis longtemps à mourir... On reconstitua d'autant plus facilement la scène que le patron de M. Peyrissou connaissait l'heure à laquelle son employé avait quitté Paris : 8 h. 20, en pleine nuit. Le chauffeur était allé se mettre en station au coin du boulevard Auguste-Blanqui et de la rue de la Glacière. Les deux assassins y étaient montés, exigeant un long trajet en banlieue. Ils avaient dû se faire conduire à Champigny, puis à Chennevières et à Saint-Maur, car un peu partout le taxi y avait été vu et le compteur marquait la somme correspondante à ce parcours : quarante-cinq francs. Vers Sucey, un des voyageurs baisa la glace, comme pour donner un ordre au chauffeur. M. Peyrissou tourna la tête. L'autre passager tira, de la droite, ne manquant pas son coup. D'après la disposition des empreintes relevées, il dut y avoir pour les assassins une minute angoissante. Le taxi, n'étant pas conduit, faisait une embardée. L'homme qui n'avait pas tiré dut pousser le cadavre, saisir le volant, ramener la voiture sur la route, l'arrêter pour y déposer le cadavre et garder le volant...

Ainsi donc la première hypothèse qui se présenta fut celle d'un crime crapuleux, ayant pour but de dévaliser un honorable chauffeur. On en émit bientôt une autre...

M. Peyrissou avait des raisons d'être méfiant. Il y a un mois environ, quatre prome-

neurs de nationalité étrangère, des Italiens croit-on, lui avaient demandé de les conduire à Sucey-en-Brie, justement à l'endroit où il devait être assassiné. Il accepta et comme, revenu à Paris, après un long voyage dans la nuit, il réclamait à ses clients le prix de la course, soit cent cinquante francs, ils protestèrent. Le chauffeur et les quatre Italiens faillirent en venir aux mains ; enfin tout s'arrangea contre versement d'une somme de cent francs. Mais, depuis cette nuit-là, M. Peyrissou ne sortit plus sans un revolver...

Voilà qui pouvait rendre méfiant un chauffeur, à qui des inconnus demandaient de les conduire à Sucey-en-Brie. Une autre remarque attira l'attention des policiers. M. Peyrissou, quelques heures avant le crime, raconta à sa femme qu'il avait roulé pendant tout l'après-midi de jeudi et qu'il avait fait une bonne journée. Or son loueur ne le vit pas arriver avant la nuit. Pourquoi avait-il menti ? De quelle affaire avait-il donc tiré profit, si, après une journée de loisir, ses poches, comme il l'affirmait, étaient bien remplies ?...

Enfin, nous avons dit que l'on découvrit sur son cadavre plusieurs bagues, sans valeur, mais dont on ne put s'expliquer la provenance...

Un policier doit avoir de l'imagination. Il doit examiner toutes les hypothèses, n'en rejeter aucune sans examen et ne pas se laisser influencer par l'invraisemblance même...

De là à supposer que M. Peyrissou connaissait ses agresseurs, il n'y avait qu'un pas. Il fut vite franchi. Pourquoi avait-il été assassiné ? Entretien-il des relations avec des mauvais garçon et, leur étant suspect, avait-il été condamné à disparaître ? Dans quel règlement de comptes avait-il pu être pris à partie...

Cela n'est, répétons-le, qu'une hypothèse gratuite et sur laquelle il ne faut pas insister, car M. Peyrissou était un homme honorable. Mais parfois les chauffeurs savent tant de choses...

Du moins connaît-on le signalement des meurtriers. L'un est très grand, l'autre est de petite taille. On a vu leur visage, au café où ils burent, à la gare où ils prirent le train...

Cette affaire sera peut-être élucidée au moment où ces lignes paraîtront. Quel que soit le mobile d'un crime affreux, puisse ce dernier attirer l'attention de la police sur la nécessité de protéger plus efficacement les chauffeurs de taxi contre les malandrins. Depuis quelques années leurs morts sont nombreuses. C'en est trop !...

F. DUPIN.

Une passante, Mme Lacroix, vint dire qu'elle l'avait vu rouler dans Saint-Maur



M. Prudhomme, interrogé par le commissaire Battesti et l'inspecteur Michel.



Les policiers enquêteurs examinent le revolver du chauffeur Peyrissou.

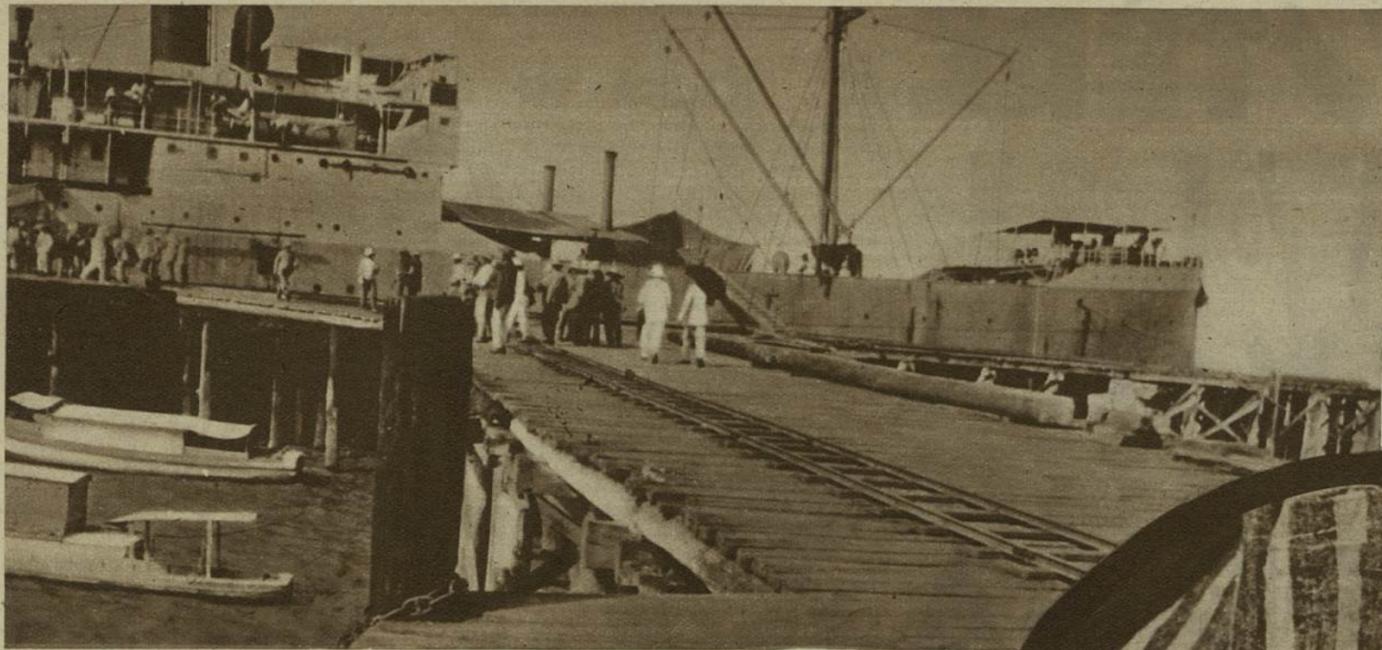


Le docteur Paul et les magistrats arrivent sur les lieux du crime.

pieds et des moustaches au-dessus de la lèvre supérieure.

— Je suis bien Ladurelle. C'est mon privilège : les chaussures, les cheveux longs, les moustaches et le complet. Ma peine, c'est que personne ne m'adresse jamais la parole. Les surveillants me méprisent, les autres transportés me haïssent. Il en faut bien un, pourtant.

Je ne suis pas si sûr que Ladurelle qu'il faille au bagné un bourreau. J'aurais même cru que tant de misère subie en Guyane avait guéri ces voleurs ou ces assassins de voler ou de tuer.



Dès que vous êtes sur l'appontement de Saint-Laurent-du-Maroni, vous questionnez le premier homme qui vous tombe sous la main : surveillant ou Homme Puni. N'importe qui vous renseignera sur la demeure de Ladurelle, bourreau du bagne.

VI. (*)

Monsieur de St-Laurent

Cayenne, été 1931 (de notre envoyé spécial).

Monsieur de Paris est un brave bourgeois, bien renté. On sait qu'il vit douillettement, en famille, qu'il a horreur de la publicité en général et des journalistes en particulier, qu'il habite quelque part du côté d'Auteuil et qu'il s'appelle Deibler.

La vie de M. de Saint-Laurent-du-Maroni, pour être moins mystérieuse, est beaucoup plus romanesque.

Du moment que vous consentez à vivre 20 jours sur un bateau, à vous éloigner de 7.000 kilomètres, à perdre plusieurs kilos de graisse, à risquer votre vie sous les efforts conjugués des maladies, des bêtes et des hommes d'ici, vous pouvez aisément faire la connaissance de M. de Saint-Laurent.

Dès que vous avez descendu les marches oscillantes de la coupée du « Biskra », dès que vous êtes sur l'appontement de Saint-Laurent-du-Maroni, vous questionnez le premier homme qui tombe sous votre main.

Qu'il s'agisse d'un Homme Puni, reconnaissable à sa livrée rouge et blanc, repérable à sa maigreur, souvent aussi à ses tatouages, ou d'un surveillant militaire dont le revolver en sautoir indique assez la puissance et la qualité, vous serez renseigné. Mais pas sur le même ton !

La figure de l'Homme Puni se crispera et c'est en rageant qu'il répondra : « Vous voulez voir cette ordure ! C'est là-bas, la petite maison entre les tas de bois, sur le quai ».

Le surveillant militaire se réjouira : « Vous voulez voir Ladurelle. Au bout de l'appontement, tournez à gauche. Suivez les tas de bois. Ne vous arrêtez pas à la première bicoque : c'est la demeure de Gartner, l'aide du bourreau ; ils sont très mal ensemble. La deuxième baraque : on la voit d'ici, dans le prolongement de ma main ; c'est là. Ah ! il ne vaut pas Chacal. Faites-vous raconter les histoires de Chacal ».

Louis Ladurelle, matricule 45.224, avant

(*) Voir DÉTECTIVE depuis le N° 155.

d'être bourreau en Guyane était contrebandier sur la frontière des Vosges.

La nuit, il escaladait les ballons d'Alsace avec son chien féroce et noir. Sur le versant de France, il entendait les mugissements de la Meurthe ; l'ill coulait avec fracas de l'autre versant ; un danger plus grand que la nuit et que les torrents le menaçait : les douaniers de France, les douaniers d'Allemagne, guettaient Ladurelle et son haut chien noir.

Jamais il ne fut pris ni sa maîtresse, une hardie contrebandière elle aussi ; Ladurelle la tua, dans une crise de jalousie probablement injustifiée. Il lui reprochait de faire les doux yeux à un jeune douanier. Le fait n'est pas prouvé. S'il l'était, j'inclinerais encore à croire qu'il ne s'agissait pas d'amour mais qu'elle voulait ainsi obtenir un « condé », c'est-à-dire la faveur d'exercer sans inquiétude un dur mais illégal métier.

Il la tua un soir, sauvagement, comme il l'aimait et presque dans une embuscade car elle était de taille à se défendre.

Depuis, il est au bagné et ce bourreau pleure parfois au souvenir de la belle fille qu'il abattit un soir ; il ne cesse de regretter ses Vosges froides, aux cimes neigeuses, et les grands bois de pins aux balsamiques senteurs.

Toute la splendeur éclatante de la Guyane, tous les arbres géants et si durs que la hache a peine à les entamer, ne peuvent lui faire oublier la cahute froide qui dominait la Meurthe ; ses compagnons féroces n'ont pu remplacer dans son cœur les rudes bûcherons, à demi contrebandiers aussi, qui vivaient dans des cabanes en bois, au flanc des monts.

A ce sauvage, il fallait un horrible emploi. Quand Isidore Hespel, le bourreau d'alors, fut arrêté pour l'assassinat d'un porte-clés, il posa sa candidature.

Oh ! silencieusement, dans l'ombre, sans être autrement fier de ce qu'il faisait et en suppliant le commandant du pénitencier de ne pas ébruiter cette demande. Une cinquantaine d'autres forçats en avaient fait autant et de la même manière discrète...

C'est que le bourreau n'est pas aimé. Beaucoup envient son sort mais pas un ne l'avoue et si le bourreau couchait dans la case, il



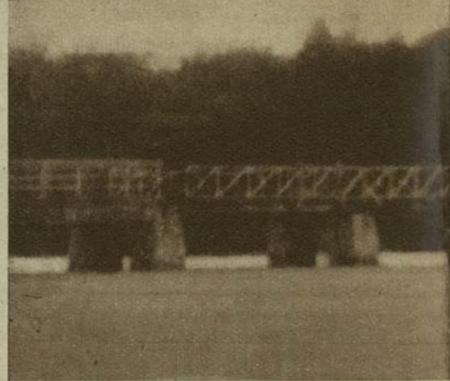
Sur la manche deux petites clés qui s'entre-croisent : l'insigne des porte-clés.

n'y ferait pas de longues nuits. Il se trouverait vite un fort-à-bras, un « homme » pour lui trancher la gorge, pour le « clouer sur le bat-flanc » comme on disait du temps où il y avait des bat-flanc et non des hamacs.

L'administration pénitentiaire l'a si bien compris que le bourreau et son aide ne vivent pas au camp. Ils ont chacun leur petite maisonnette en bois, à vingt mètres l'une de l'autre et isolées sur le bord du Maroni.

C'est là que j'ai vu M. de Saint-Laurent, matricule 45.224.

Je crus d'abord m'être trompé. Ladurelle était vêtu d'une chemise kaki, d'un complet de toile bleue ; il portait des chaussures aux



C'est sur les bords du Maroni, à quelques mètres de la tafia et des bois précieux se fait comm



Au bagné, les exécutions capitales ont lieu en présence des autres transportés, tête nue. A Saint-Laurent-du-Maroni, c'est dans la cour des prisons, c'est derrière ces murs que la guillotine est montée par Ladurelle et par son aide Gartner.

Le bourreau me détrompe : — J'en suis à ma septième exécution et j'ai du travail prochainement ; trois condamnés à mort vont être bientôt exécutés à Cayenne. Il faut même que je sorte la machine. Je la monterai demain ; si vous voulez, venez.

Mon goût n'est pas de voir ces engins de mort. J'essayai de gagner du temps : — Demain, je vais en forêt, sur les chantiers de Wackenheim.

— Bon ! je la monterai un autre jour. Venez voir ça dans la cour des prisons du pénitencier. Demandez la permission au commandant Favreau.

En dehors du temps qu'il passe à monter et à démonter la guillotine pour le plaisir de visiteurs plus curieux que moi, officiers de marine, nouveaux venus dans la colonie, Ladurelle raccommode des chaussures. Rien ne vaut cette paisible et silencieuse occupation pour entretenir le souvenir du passé, pour remâcher ses déceptions, ses petites souffrances, sa peine. C'est peut-être pourquoi, à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, tant de cordonniers étaient anarchistes ou poètes ; c'est peut-être pourquoi Ladurelle est triste. Il pense trop à la femme, aux sept compagnons de chaîne qu'il a tués. Huit morts sur la conscience — et il n'a pas fini puisqu'il est condamné aux travaux forcés à perpétuité — c'est beaucoup. Aussi boit-il. Il le peut puisque chaque exécution lui rapporte 100 francs, qu'il ne répare pas gratuitement les chaussures et puisque son métier de contrebandier a dû le reprendre au ventre, à vivre là-bas, sur les bords du Maroni, à quelques centaines de mètres de la Guyane hollandaise avec laquelle le commerce illégal des denrées est florissant au bagné ; il le peut puisqu'il souffre...

Mais son aide, son second, l'Alsacien Louis

HOMMES PUNIS

au bagne par Marius LARIQUE

Gartner en veut à son chef de trop aimer le tafia. Gartner souhaiterait que la fonction fût tenue dignement. Ce n'est pas parce que la Cour d'assises d'Alençon l'a condamné le 5 avril 1919 aux travaux forcés pour vol qualifié, coups et blessures sur la personne d'un cultivateur de Domfront que Gartner se tient pour déshonoré. Il jette dans l'autre plateau de la balance qu'il était au Chili à la déclaration de guerre, qu'il est revenu en France et qu'il s'est engagé pour combattre, lui, Alsacien, dans les rangs français.

Gartner répare aussi des chaussures et fend du bois. C'est sa « débrouille » entre deux exécutions : cela ne le fait pas rêver. Il est solide et net. S'il n'aime pas Ladurelle, c'est que Ladurelle a une âme de contrebandier, de « réfractaire », alors qu'il a, lui, une âme de gardien de l'ordre, si bizarre et si injurieux que cela puisse paraître aux surveillants militaires, aux gendarmes, aux douaniers.

Tous deux, apparemment plus libres que les autres forçats et plus heureux, sont prisonniers de leur horrible fonction. Ces misérables qui ont ajouté volontairement cette infamie — bourreaux du bagne — à leur infamie de bagnards, en souffrent.

Dans une ville comme Saint-Laurent, ils sont plus isolés que ceux qui peinent et meurent sur les chantiers de brousse, sur le chantier abandonné de Gourdonville. Ils ne sont que deux pour supporter le mépris général. Pas même ; ils se sont isolés complètement l'un de l'autre : ils se haïssent...

Au bagne, les exécutions capitales ont lieu en présence des autres transportés : à Saint-Laurent dans la cour des prisons du pénitencier, à Cayenne devant la prison civile car le propriétaire du camp de Cayenne a stipulé dans la location faite à l'Administration que la guillotine ne serait jamais montée à l'intérieur du pénitencier.

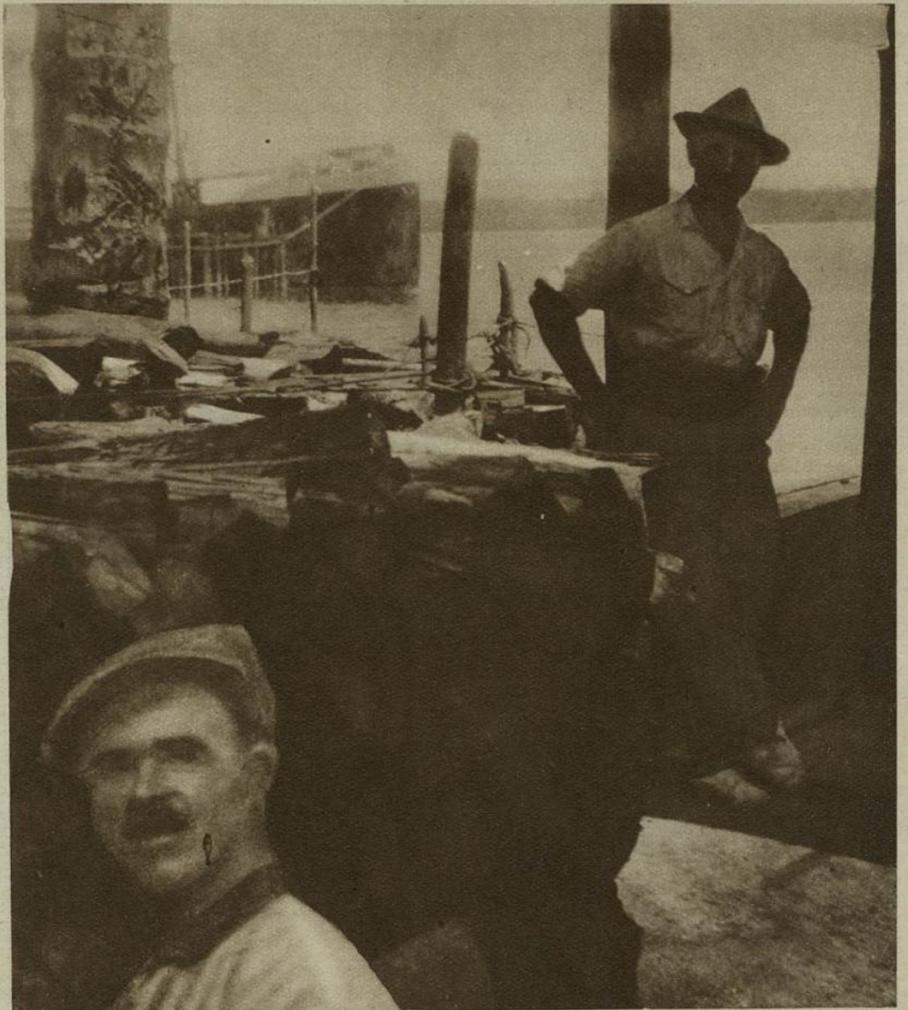
relle éleva la tête, lui fit faire un demi-cercle ; la montrant ainsi aux bagnards et aux soldats, il dit : « Au nom de la République, justice est faite. »

Alors, l'aide poussa dans le panier le corps qu'il avait maintenu jusque-là sur le plateau et l'on entendit contre les parois du panier comme un bruit d'eau projeté par une lance : c'était le sang qui giclait...

Presque autant que le bourreau, le porte-clés est honni du bagne.

Je dois dire que je n'ai pas suffisamment fréquenté les porte-clés pour être à même de porter sur eux un de ces jugements péremptifs, définitifs, qui ne manquent pas de faire impression. Mais le peu que j'en sais et ce que j'en devine, me donnent à croire que, sur leur compte, l'opinion des autres forçats pourrait bien être juste.

Chaque fois que je passais le seuil de l'hôpital de la Transportation, je trouvais dans mon dos un grand bougre de « bicot » qui enlevait son bonnet — il ne portait le chapeau qu'en ville — avec trop de respect, trop d'obséquiosité pour être honnête. A la vérité, il ne suivait pas le médecin-major à travers les salles, ni jusque dans la salle d'opérations où j'ai vu le major Bidot réussir d'extraordinaires, de graves interventions chirurgicales. Le porte-clés restait sur le pas de la porte. Seul, un jeune surveillant, un gentil garçon timide suivait le docteur. C'est une coutume qui ne date pas autant que le bagne. Elle ne fut adoptée que le lendemain du jour où le médecin tomba sous les coups d'un transporté furieux. Fait heureusement unique et qui remonte loin : les médecins sont presque tous respectés sinon aimés des forçats, car ils sont les seuls hommes en Guyane qui se penchent sur leurs souffrances physiques. L'administration pénitentiaire n'a pas manqué de se servir de cet assassi-



L'Alsacien Gartner, l'aide du bourreau, vit isolé, lui aussi, dans une mesure.



centaines de mètres de la Guyane hollandaise avec laquelle la contrebande du sucre, inégalement, que le bourreau du bagne, ancien contrebandier, loge, dans une maison isolée.

Une des dernières exécutions — sinon la dernière — fut celle du marocain Messadaï Moussa ben Drahim, guillotiné en 1930. Elle fut particulièrement tragique.

Au petit jour, un piquet d'infanterie coloniale et quelques gendarmes entourèrent la guillotine. Les forçats, tête nue, formaient un cercle plus large.

Quand le Procureur de la République et le greffier pénétrèrent dans sa cellule, le condamné ne dormait pas. Les deux aides du bourreau lui entravèrent les jambes et lui lièrent les mains dans le dos. Il se leva sans dire un mot et se mit en marche. Mais, sur le seuil de la cellule, il vit le magistrat qui avait requis contre lui. Du coup, il reprit une force étrange. Il secoua les aides, sauta sur le magistrat et d'un formidable coup de tête il l'envoya rouler sur le sol. Il ne fut maîtrisé qu'avec peine. On lui demanda s'il désirait quelque chose. — Rien ! laissez-moi tranquille. Ou plutôt si : je désire deux choses : mourir le plus vite possible et que mes vêtements soient laissés à mon camarade Arribot.

On l'amena devant la guillotine, contre le plateau que, d'une poussée, le bourreau fit basculer. Aussitôt le carcan en bois, destiné à empêcher la tête de remuer, tomba et, moins d'une seconde après, le couteau de la guillotine lui trancha la tête.

A ce moment, on vit nettement les deux épaules du décapité qui se contractaient violemment, les bras qui s'agitaient dans un mouvement tel qu'on eut l'impression qu'il voulait rattraper sa tête.

Et aussitôt — affreuse survivance de coutumes anciennes — Ladurelle prit la tête par les oreilles. Il faisait grand jour. Le terrible soleil de Guyane rougissait la figure exsangue, aux yeux grands ouverts. Ladu-

nat : maintenant, le surveillant suit comme son ombre le major, ce qui lui permet de renseigner ses chefs. Il ne faut pas oublier que la délation sous toutes ses formes est la meilleure arme pour diriger le bagne.

Or, comme délateur, personne n'arrive à la cheville du porte-clés, surtout quand celui-ci est un Arabe ce qui est le cas 90 fois sur 100.

Un jour, Bidot cherchait vainement un forçat malade. L'infirmier — un forçat lui aussi — dit : — Il est aux cabinets. — Bon ! dit le médecin-major, je le verrai tout à l'heure... Et l'affaire n'aurait pas eu de suite si le porte-clés arabe qui, du seuil de la porte, avait tout entendu, ne s'était ensuite approché de nous pour nous apprendre que le forçat malade était aller donner un coup de main au cuisinier.

Bidot entra dans une sainte colère : — S'il peut travailler aux cuisines, je vais le foutre sortant... Et il menaçait encore de relever le surveillant, les infirmiers, le porte-clés. J'eus de la peine à le calmer en lui représentant qu'on pouvait être malade et cependant n'être pas tout à fait rivé sur son lit. Il insistait : L'infirmier m'a menti et il n'a pas fait son devoir ; je vais le faire relever.

Eh ! quoi, Bidot, trouvez-vous meilleure l'attitude de ce porte-clés qui ne vous a pas menti et qui a fait son devoir de « mouchard » ?

Aucune sanction ne fut prise ce jour-là mais ce ne fut pas grâce à l'Arabe qui continuait d'ailleurs à me saluer très bas lorsqu'il me rencontrait dans Cayenne et bien que je ne lui rendisse jamais la politesse.

Ils sont tous comme ça, serviles et mouchards.



M. de Saint-Laurent, matricule 45.224, bourreau du bagne.

En théorie, leur fonction consiste à ouvrir et fermer les portes des cases, des cellules, des hôpitaux, des pénitenciers. En réalité, ils surveillent le travail, ils font les rondes la nuit, ils introduisent les cartes à jouer et l'alcool dans la case : ils sont parfois les facteurs des forçats qui n'hésitent pas assez à leur remettre leurs « bifttons » ; ils achètent le linge, les chaussures des condamnés pour les revendre aux civils. C'est leur « débrouille ». Ils jouent sur les deux tableaux : l'Administration et le bagne.

Il y a trente ans et plus, le bagne ne voulait pas connaître le porte-clés. Maintenant que les fauves sont beaucoup moins terribles, maintenant que les bagnards n'ont plus la férocité de leurs anciens mais qu'ils sont plus fourbes, le porte-clés est moins haï.

L'un des derniers assassinats commis contre un porte-clés le fut par Hespel Isidore, dit Chacal, le bourreau du bagne.

Hespel avait fini sa peine. Il était libéré 4^e 1^{er} mais, à la suite d'un délit, il avait été emprisonné. Il prépara minutieusement une évasion qui devait réussir. La veille du jour où il devait s'enfuir, il eut la désagréable surprise de voir la surveillance se resserrer. Il en rendit responsable le porte-clés Lanoë qui était au bagne pour parricide. A la première rencontre avec Lanoë, Hespel s'arma d'un couteau et il trancha la gorge du porte-clés. Hespel fut guillotiné à son tour, non sans avoir accablé les juges, les avocats, les chefs de l'administration pénitentiaire de ses missives bourrées de fautes d'orthographe et de grandiloquents anathèmes.

Toute sa vie, il avait eu cette manie d'écrire pompeusement. Il aimait autant la plume que le couteau de la guillotine. Les deux lui servaient à assouvir sa haine. Par la plume, il dénonçait et retirait ainsi la liberté ; par la guillotine, il retirait la vie.

Les dangers courus par les porte-clés sont devenus moindres.

Je sais bien qu'ils ont encore leurs cases à part et leurs aliments à part, mais c'est plutôt pour la commodité du service que par crainte de sanglantes représailles. Je sais bien que les forçats ne leur serrent pas encore la main, mais je sais qu'ils s'en servent pour leurs nombreux trafics. Or, je sais aussi que ces mains-là sont parfois complices d'assassinats...

(A suivre.)

Marius LARIQUE

Lire, la semaine prochaine :

Les assassinats au bagne

Copyright 1931 by « Détective ».

Faits Divers

Crimes de "l'honneur" au Liban

Damas (de notre correspondant particulier).

Il n'y avait pas à Baissour, petit village du Liban, de plus belle et de plus riche fille que la belle Zahra el Aridi, dont les yeux noirs et caressants enflammaient le cœur de tous les gars du village.

Mais c'est à son cousin, Abdullah, que la belle avait réservé ses faveurs. Ce garçon frivole, un peu fou, avait su conquérir cette jolie fille, devenir son fiancé, et, par anticipation, son amant.

Mais Abdullah n'était qu'un mauvais garçon. Lorsqu'il eut bien profité de la jeunesse de Zahra, il s'enfuit à Damas, croyant ainsi échapper à tout jamais aux reproches de la délaissée qui, chaque matin, s'en allait dolement remplir ses cruches à la fontaine publique.

Mais on ne badine pas avec l'amour, au pays du Djebel Druse. Et malheur à celui qui compromet une jeune fille sans tenir ses promesses.

Zahra avait un frère, le terrible Hamad. Lorsqu'il connut les relations intimes qui unirent sa sœur à Abdullah, sa colère ne connut point de bornes.



En blouse claire, le Dr Blanc qui autopsia le cadavre, et, à sa droite, Hamad.



Zahra s'en allait dolement, chaque matin, remplir ses cruches à la fontaine.

Furieux, il voulut égorger sa sœur, lors d'une première discussion. Puis les « cheiks » du village s'en mêlèrent et conseillèrent au jeune homme averti d'exiger de son cousin qu'il épousât Zahra pour cacher le déshonneur de leurs relations intimes.

Relancé, le cousin refusa de se marier, déclarant à Hamad que sa sœur avait appartenu à bien d'autres.

Alors, pris d'une nouvelle fureur, Hamad décida de châtier sa sœur.

Aidé d'un autre cousin, il la fit conduire dans la forêt toute proche où un guet-apens avait été organisé. Là, il se rua sur elle et l'égorgea.

On ne découvrit pas tout de suite le corps de la victime. Et ce n'est pas non plus dès qu'il fut découvert qu'on porta les soupçons sur son frère.

C'est au hasard d'une visite dans un des hôtels de Soueïda, la capitale du Djebel Druse, que l'enquête a pu aboutir.

Comme un gendarme passait là en inspection, un individu hésita à déclarer son identité. On le fouilla et on trouva sur lui une lettre étrange que lui avait récemment adressée un de ses parents, habitant le village de Baissour.

L'homme, un certain Hamad el Aridi, fut conduit à Damas.

La lettre dont il était porteur contenait ces mots, tracés d'une écriture maladroite et peu lisible :

« Faites attention, Hamad ; la police cherche les coupables. Le moindre châtimement est de quinze ans de travaux forcés ! »

On retrouva, à Damas, l'expéditeur de cette lettre.

Questionnés tous les deux, leur silence ré-

véla leur embarras à répondre à l'interrogatoire précis qui leur était posé.

Puis, soudain, ce furent les aveux. De complicité avec un parent, il avait égorgé Zahra, parce qu'elle les avait déshonorés.

On le guida sur les lieux du crime. Mis en présence du cadavre de sa sœur, Hamad regarda un moment le cadavre de celle qu'il avait égorcée, puis fut pris soudain d'une sorte de délire frénétique. Oui ! il avait tué. Oui ! il avait voulu faire justice lui-même. Loin de regretter son forfait, Hamad s'en glorifiait et devant les policiers et les magistrats cloués de stupeur, le frère meurtrier se mit à danser...

Honneur outragé... Susceptibilités blessées... Il en faut bien peu parfois, sous le ciel du Liban, pour que les esprits s'échauffent et que les haines s'aiguisent.

Dans les villages, les maires sont souvent détestés pour leur injustice, mais aussi pour une faute commise involontairement... Ainsi le mouktar (maire) Toufic Abdullah qui, dans un petit village perché non loin de l'antique Biblos, à Shmouth, avait vu se dresser contre lui, sous la présidence de Michel Souleman, un groupe d'adversaires acharnés, résolu à lui faire front et à l'obliger, même par des moyens illégaux, à donner sa démission. Cette haine sourde et tenace devait avoir un tragique épilogue.

Un soir de fête, Michel Souleman s'en fut à la ferme d'une de ses parentes pour assister à une soirée dansante.

En entrant, Michel aperçut Toufic, le maire. Soudain très pâle, il tourna le dos au maire pour ne pas le saluer. Furieux de se voir ainsi méprisé, Toufic sortit et, remontant sur son âne, reprit le chemin du village.

Mais Michel l'avait vu s'éloigner. Il courut, par des chemins détournés, se poster sur le passage du maire qui, trottinant sur son âne, ne songeait peut-être plus à l'incident.

Quand, soudain, au moment où il s'engageait dans le creux d'une dune, un coup de feu retentit. Trois autres le suivirent. Deux balles seulement atteignirent le malheureux homme, l'une en plein visage, l'autre au ventre.

Le maire chancela et tomba. Ses pieds restèrent attachés aux étriers de la bête qui le traîna pendant trois mètres. Puis, les liens s'étant détachés, l'âne continua sa route...

La femme du maire, voyant la bête revenir seule au logis, eut le pressentiment d'un drame et avertit aussitôt le Parquet.

On ne mit pas longtemps à retrouver la malheureuse victime et les soupçons se portèrent aussitôt sur Michel, son impitoyable adversaire.

On savait qu'il était, ce soir-là, à la fête de la ferme voisine. On l'y trouva en effet, dansant sans remords.

Arrêté, il déclara :

— Oui, c'est moi. Je l'ai tué parce qu'il était sorti sans me saluer.

Moheddine TAWIL.



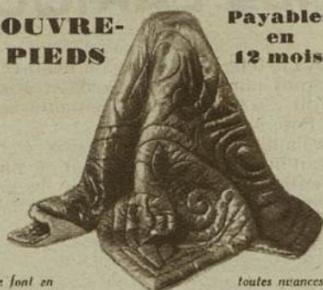
Au moment où, chevauchant son âne, Toufic Abdullah s'engageait dans le creux d'une dune, un coup de feu retentit.

12 MOIS DE CREDIT

8 jours à l'essai — 1^{er} Versement après la livraison

COUVRE-PIEDS

Payables en 12 mois



Se font en toutes nuances.

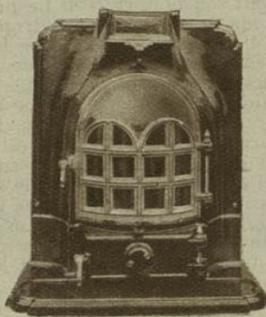
SIMILI-SOIE DOUBLE FACE			
	Intérieur garni laine beige. N° 1.		
Dimensions	190x200	190x220	220x230
	Fr. 198. »	228. »	276. »
	Intérieur garni laine blanche. N° 3.		
Dimensions	190x200	190x220	220x230
	Fr. 294. »	330. »	372. »
	Intérieur garni laine blanche. N° 5.		
Dimensions	190x200	190x220	220x230
	Fr. 354. »	444. »	522. »

Nos couvre-pieds se font en toutes dimensions sur demande, teintes grenat, or, bleu, vieux rose ou grenat ou bleu doublé or. Nous indiquons les teintes désirées.

N° 9. - Cette CHEMINÉE

réclame, à feu visible et continu, est roulante, tout émaillée céramique gris-bleu, vert, bleu ou marron. porte nickelée ou émaillée au choix.

(Nous indiquons la teinte et le genre désirés.)



Elle est spécialement étudiée pour brûler du grain d'antracite. Les portes de chargement et de foyer sont garnies d'amiante, ce qui empêche les émanations d'oxyde de carbone. Une valve de réglage permet une réglementation parfaite de rendement calorifique. Dimensions : hauteur 0^m59, largeur 0^m45.

Cubage chauffé, 90m³ Fr. 396. »

Payables : 33 fr. par mois

DIVAN-LIT deux crosses articulées



Trois positions. Dim. 70/120 fermé, 70/190 ouvert, expédie franco de port et d'emballage. Article sérieux avec literie, composé de : 1 grand coussin et 2 petits, garnis bourre et crin végétal, recouvert reps rayé bleu sur fond jaune ou rayé jaune sur fond rouge, bleu ou vert Fr. 468. »

Payables : 39 fr. par mois

Recouvert tissu soierie, dessin rouge sur fond bleu, ou dessin or sur fond bleu, violet, marron ou noir Fr. 588. »

Recouvert velours rayé sur fond bleu, grenat ou vert Fr. 672. »

Recouvert velours imprimé, dessin noir sur fond violet, jaune, bleu, orange, gris ou rouge Fr. 696. »

Payables en 12 mois



BATTERIE DE CUISINE

en aluminium pur, modèle extra-fort, inusable, inoxydable, manches isolants. Les 20 pièces Fr. 276. »

Payables : 23 fr. par mois

Même composition avec manches isolants bois. Fr. 336. »

Payables : 28 fr. par mois



"G-B" à caisse de résonance.

Cet appareil peut jouer le cuivre basse.

ÉBÉNISTERIE façon noyer, mouvement soigné, à vis sans fin, pouvant se remonter pendant la marche.

Dimensions : hauteur 0^m24, largeur 0^m35 ; nouveau diaphragme métallique à saphir Fr. 500. »

Payables 41 francs par mois (1^{er} versement) Fr. 49. »

RECOMMANDÉ : Une combinaison d'un appareil Pathé à Fr. 500. »

et 40 morceaux Pathé enregistrés sur 20 disques double face à saphir (10 orchestres et 10 chants choisis parmi ceux qui nous sont le plus demandés) Fr. 340. »

Payables : 30 fr. par mois

Nous fournissons, sans majoration, tous les appareils et disques PATHÉ.

CUISINIÈRE

0^m75 de large, style moderne, à foyer bouteille ou à foyer mixte, à volonté.

(Nous spécifier le modèle désiré.)

N° 40. Corps tôle, façade fonte émaillée, gris bleu, vert ou marron. Fr. 798. »

Payables 66,50 par mois.

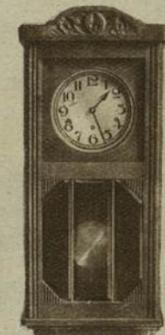
N° 41. Même modèle, façade et côtés fonte émaillée Fr. 996. »

Payables : 83 fr. par mois

N° 42. Même modèle, tout fonte émaillée. Fr. 1.296. »

Payables : 108 fr. par mois

Exceptionnellement les fourneaux de cuisine sont expédiés franco de port dans toute la France.



2

sonneries dans chaque carillon garanti 5 ans WESTMINSTER 4/4 et Trinité 4/4 45.50 par mois franco de port et d'emballage

N° 78 - Haut. 76 cm. chêne clair ou foncé, façon noyer, sculpt. soignées prises dans la masse, 3 glaces biseautées serties cuivre Fr. 546. »

Payables : 45.50 par mois

MANTEAU EN PELUCHE

N° 50. Manteau élégant, véritable peluche "Gelko", grand col boule et parements de manches, entièrement doublé broché soie. Fr. 360. »

Payables : 30 fr. par mois

N° 52. Manteau très élégant, véritable peluche "Gelko" entièrement doublé broché soie, grand col forme nouvelle et parements garnis fourrure imitation haute laine. Fr. 576. »

Payables : 48 fr. par mois



DEMANDEZ notre catalogue N° 46

BULLETIN DE COMMANDE D. 12

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE, S.A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer les marchandises ci-après désignées : au prix de fr. payables fr. après réception, et fr. que je verserai chaque mois à la poste (Compte Chèques postaux, n° 979, Paris), jusqu'au complet paiement. Fait à le 193... Nom et prénoms Profession ou qualité Signature : Domicile Département Gare.....

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2^e)

UN GARÇON TIMIDE

Le grondement du train entrant en gare tira Pierre Seguy de la songerie où il était plongé. La machine poussa un long sifflement aigu, comme si elle prenait haleine avant de fournir une longue course. Un jet de vapeur l'enveloppa d'un épais nuage blanc qui montait le long de ses flancs rebondis et la couvrit bientôt tout entière. Pierre Seguy qui était assis sur une caisse abandonnée par les porteurs, se leva. Les voyageurs couraient le long du convoi dans l'affolement habituel du départ. Seguy choisit un wagon de première et s'installa dans un compartiment où il n'y avait que trois personnes et dont les traits ne pouvaient se dissimuler dans la lumière crue de la lampe. Une jeune fille était installée près de la glace : elle était jolie et Pierre la remarqua, sans s'attarder à sa beauté ni se sentir ému. En face était un homme au teint bruni par le soleil, aux cheveux de jais, un Espagnol sans aucun doute. Le nom porté sur la malle déposée sur le porte-bagages le renseigna d'ailleurs. Il lut sur une étiquette : M. Ortiz, représentant de la maison Fred Olsen, 17, quai de Lille, à Dieppe. L'autre voyageur lisait très sagement son journal. Il appartenait à cette catégorie de gens qu'il est difficile de classer. Policier, impresario, voyageur de commerce ? Seguy pencha pour la dernière hypothèse qui le rassurait. Il s'assit donc à son tour, les yeux à demi fermés pour mieux observer ses compagnons.

■ ■ ■

Seguy appartenait à cette génération d'après-guerre que certains ont voulu caractériser en l'appelant « les moins de vingt ans ». Seguy en avait dix-sept. Il n'avait pas connu ces privations par lesquelles la misère trempe les caractères et mûrit les hommes. Il n'avait pas connu l'école buissonnière.

Il fut paresseux avec constance et résignation, comme d'autres sont sourds ou aveugles. C'était chez lui une tare, un vice rédhibitoire. Il avait le sentiment qu'il était né pour ne rien faire. Sa mère était trop bonne pour lui et lui évitait les tâches les plus simples. Son beau-père, homme indulgent, pensait que ces défauts passeraient avec l'âge et hésitait d'ailleurs à lui adresser des observations trop sévères. Cet enfant n'était pas le sien. Il fit donc son devoir avec tact et mesure. Mais Seguy savait que ses parents étaient des industriels prospères, qui possédaient des ateliers d'appareils de chauffage au Petit-Touville, juste en face du hameau de Boigny, en bordure de la route de Saclas, à Méréville.

— Je serai riche un jour, pensait-il quand il avait douze ans.

Dès lors pourquoi travailler, pourquoi justifier de son utilité sociale ? Ne valait-il pas mieux ne prendre de la vie que les fruits doux et laisser à d'autres la part entière d'amertume qui leur était réservée ? Seguy quitta le lycée Voltaire après la quatrième. Il n'avait pas l'impression qu'il était un raté. Il devint représentant, aux appointements de 1.200 francs par mois, d'une fabrique d'agrafes dont les bureaux sont rue Martel.

— C'est un timide, répétait-on. Il est doux comme une fille, affirmait son concierge.

Au mariage de son frère il n'avait pas osé chanter. Le dimanche achevé, il reprenait à 22 h. 15 le train pour Paris et lorsque

sa mère lui demandait s'il avait besoin d'argent, il répondait toujours non, prétendant qu'il gagnait soixante francs par jour.

C'était sa vie apparente, le décor derrière lequel il cachait l'autre, pleine d'aventures et ténébreuse. Il avait déjà des manies. Son grand plaisir était de quitter seul son appartement, de se laisser racoler par des filles avenantes et de les conduire ensuite au cinéma puis à l'hôtel. Conquêtes faciles et coûteuses auxquelles ses gains mensuels suffisaient à peine. Il ne sortait le soir qu'une fois par semaine, mais son métier lui laissait des loisirs dans la journée qu'il employait aussitôt. Il n'est donc pas étonnant qu'à ces contacts répétés avec la pègre, la morale fragile sur laquelle il s'était appuyé jusque-là ait disparu. Il avait, par ses amies de basse noce, des aperçus nouveaux sur le monde auquel elles appartenaient. Il eut le vertige, un soir que rentrant chez lui il se souvint qu'il n'avait plus de travail, qu'il n'aurait pas d'argent. Il n'avait ni le physique, ni l'entregent nécessaire pour devenir un souteneur. L'idée ne lui vint pas de demander des secours à ses parents, protecteurs naturels, et d'ailleurs son amour-propre lui interdisait d'avouer sa déchéance. Il lui répugnait d'être un escroc, mais il ne lui déplaisait pas de faire un gros coup, de devenir un assassin et de se classer ainsi comme un affranchi dans ce monde spécial sur lequel il s'était penché et où les femmes avaient un si grand respect pour la force. Et c'est ainsi qu'un soir il était monté dans le rapide 1.065, allant de Paris à Dieppe, et enfoncé dans les coussins épais, il attendait l'heure, la minute où il pourrait sortir son revolver.

Car il ne se croyait pas dépourvu de courage.

■ ■ ■

Seguy s'était déjà levé deux fois, prêt à l'action. Ce rapide passe en gare de Pontoise, un peu avant 21 h. 50, au ralenti et, après Chars, il quitte le département de Seine-et-Oise. Le jeune homme connaissait cette particularité. Mais son impatience et son anxiété étaient trop grandes pour lui permettre d'apprécier sagement la distance parcourue. Il était sorti dans le couloir, avait inspecté les compartiments voisins pour évaluer les dangers qu'il pouvait courir. Ses trois compagnons somnolaient, bercés par la cadence du train. Il réapparut bientôt, le revolver à la main, et aux dormeurs épouvantés demanda :

— Votre argent, tout de suite.

— Vous ne savez pas à qui vous parlez, je suis M. Formé, commissaire spécial...

M. Ortiz s'était rué :

— Comment ? Notre argent ! Vous n'y pensez pas.

Et il essaya de saisir le bras du jeune malfaiteur. Mais ce dernier, sans hésiter, appuya sur la gâchette. La balle atteignit l'Espagnol au ventre. M. Formé, qui s'avancait, reçut la victime dans ses bras tandis qu'un second coup de feu le blessait à l'avant-bras gauche. Le policier bondit, mais, l'autre, d'un coup de poing, se débarrassa de son adversaire. Une portière qui s'ouvrit... un cri dans la nuit...

Dernier appel, crut-on, de ce garçon timide.

■ ■ ■

On avait dépassé la gare de Montgeroult lorsque le signal d'alarme retentit. On prévint la station la plus proche et M. Blanchard, capitaine de gendarmerie à Pontoise, organisa les premières recherches. Un filet avait été tendu autour du lieu de l'agression. L'officier pensait que le meurtrier pris dans une souricière ne pourrait lui échapper.

Seguy, projeté sur le ballast de la voie, au moment où il avait lâché la portière du train, était resté quelques secondes sans connaissance, mais il s'était relevé bien vite, prêt cette fois à défendre sa liberté. Des ruisseaux longent la voie de chaque côté. Il fallut donc que le malfaiteur marchât à l'aventure, en suivant les rails. Situation périlleuse pour quelqu'un qui vient de commettre un attentat. Le garde-barrière du passage à niveau d'Alleiges l'aperçut, il faillit ensuite se jeter dans les bras d'un gendarme, mais il profita du brouillard épais qui couvrait la campagne et empêchait de voir à trois mètres. Il marcha toute la matinée et, rampant, procédant par bonds, il gagna enfin le cimetière du petit village de Boissy-l'Aillerie.

Qui donc aurait l'idée de venir le chercher au milieu de ces tombes, dans ce champ de repos ? Il pouvait espérer, si on ne l'avait pas aperçu au moment où il franchissait la porte, pouvoir y passer de longues heures de tranquillité. Après quoi, il aviserait.

Mais ce jeune bandit de dix-sept ans n'avait jamais compté sur le hasard. Deux hommes vinrent, MM. Courtin et Cartier, qui l'aperçurent agenouillé sur une dalle funéraire :

— Que fais-tu là ?

— Je prie.

Pour qui priait-il ? Pour lui ou pour le mort ? Se dupait-il lui-même en essayant de duper les autres ?

— Viens.

Il obéit sans résistance. On le conduisit à la gendarmerie. On l'interrogea, il avoua, mais par bribes, comme s'il était honteux :

— Je ne suis qu'un garçon timide... expliquez-moi.

G. ROUGERIE.



Le grondement du train entrant en gare tira brusquement Seguy des ses rêves.



La victime, M. Ortiz, était un Espagnol à la peau tannée et brunie par le soleil.



M. Formé, commissaire spécial, qui voulut appréhender le jeune criminel.



Le chef de gare qui, sitôt averti du forfait, prévint la gendarmerie de Pontoise.



Seguy, un garçon de dix-sept ans, avait la réputation d'être honnête et timide, mais il fut paresseux avec constance et résignation, ce qui le poussa au crime.



Seguy gagna enfin le cimetière du petit village de Boissy-l'Aillerie où ils s'éroula.



Santoni fut arrêté chez un coiffeur à Bastia

Il faut d'abord s'entendre. On a beau débarquer un matin à Ajaccio sous l'averse — car il n'a jamais tant plu sur la Corse que depuis quinze jours — on a beau se faire délivrer par la Préfecture un brassard tricolore pareil à celui que portent les contrôleurs de fêtes de bienfaisance, se mêler à des gendarmes casqués, à des inspecteurs des brigades mobiles bottés, la question que l'on posait à Paris devant un café crème revient ici, autour des amis parfumés du Café Napoléon.

— Qu'est-ce qu'un bandit ? Le dictionnaire répond : C'est un malfaiteur. Le dictionnaire ne s'embarrasse pas des contingences et des traditions. A Ajaccio, on déclare : — Il y a le bandit, comme Cartouche et Mandrin, et il y a le bandit corse comme Bellacoscia. Bellacoscia, qui fut grâcié par le président Carnot et que les images et cartes postales représentent sous les traits d'un vénérable vieillard à barbe blanche, costumé de velours, dont le nom de « Belle-Cuisse » évoque plutôt des aventures galantes que quarante ans de maquis. A dix heures du soir, en commandant au « caveau » une liqueur dorée, Leca, qui joue la chance des bandits comme on joue celle des chevaux de courses, cite Pierre Bonardi, Corse en vacances à Paris.

« Le bandit corse est un brave garçon qui a mal choisi son heure pour disputer sur sa part d'eau courante au jardin potager ou sur les dégâts que la chèvre du voisin a faits à sa vigne ou sur les regards trop tendres qu'un béjaune a lancés à sa contadine qu'il aime. Quelques jours avant sa mort, le terrible contumax avait annoncé qu'il prendrait d'assaut la caserne de gendarmerie de Ciamannacce. Tout avait été prévu pour l'exécution de ce plan, même le sabotage des lignes téléphoniques. Bartoli était, en effet, un des plus audacieux « hors la loi » du maquis. Il se fit bandit à la suite d'une tentative de meurtre commise le 20 mai 1928 à Ciamannacce sur un jeune homme nommé Paul Léonetti.

Dans le maquis, il rencontra l'apache marseillais François Perfettini, recherché pour le crime de la Pergola fleurie. vita tous les touristes, hommes et femmes. Il présida la table, brisant les bouteilles de champagne, chantant, signant des cartes postales, donnant des baisers à des Anglaises qui s'émouvaient. Il repartit après avoir payé la note et laissé un généreux pourboire. Le 8 septembre dernier, un des amis de Bartoli, M. Morrazani, tomba sous les balles d'un exact. Bartoli s'aventura jusqu'au cœur d'Ajaccio pour venir embrasser une dernière fois son ami qu'il savait mortellement atteint. Ça ne manquait pas de crânerie et l'on s'étonnera longtemps en Corse que Bartoli se soit laissé abattre comme un novice par Simonetti. N'a-t-on pas signalé depuis, d'ailleurs, qu'une jeune femme qui aurait accompagné Simonetti au col de Verde et sur le nom de laquelle on a fait le plus strict silence, a débarqué à Nice ces jours derniers, rentrant à Toulon où ses amitiés avec la police sont fort connues. Cavigliani abattu, Bartoli tué, il reste, au milieu d'une poignée de comparses, Spada et Bornea. Spada et Bornea ! Deux grandes et tragiques figures du maquis. Bornea est un ancien gendarme, cerveau brûlé, demi-fou, qui, alors qu'il appartenait à la maréchaussée, tua un chasseur de merles en contravention, afin de s'éviter la peine de dresser un procès-verbal. L'an dernier encore, une des grandes joies de Bornea était d'aller tirer en plein jour, armé jusqu'aux dents, la sonnette des gendarmeries de villages. Dès qu'il apparaissait, d'ailleurs, les gendarmes fermaient leurs volets et le laissaient carillonner tout à son aise. Des renseignements sérieux laissent à penser, à la fin de cette semaine, que Bornea est mort depuis six mois et qu'il est enterré sous un chêne. Reste Spada. C'est incontestablement le grand et dangereux seigneur du maquis. Détective l'a démontré l'autre année.

Il y a quelques mois, à Ajaccio, l'homme charmant, délicieusement sceptique, qui me racontait d'authentiques histoires de bandits corses, avait prononcé le nom de Caviglioli, régnant en monarque absolu — depuis Romanetti, ils rêvent tous d'une couronne de carton — sur la pittoresque région de Sagone. Puis, tout aussitôt, en baissant la voix, mon interlocuteur avait ajouté le nom de Spada. Et il m'avait raconté l'attaque du courrier d'Ajaccio-Lopigna renouvelé des exploits de Mandrin. De Lopigna à Ajaccio, il n'y a pas cinquante kilomètres. Une route blanche, ombragée pendant plusieurs lieues, qui traverse Sari-d'Orcini

La rencontre se fit chez Giuseppe, un cabaretier de Porticchio. Curieux cabaretier, d'ailleurs, que ce Giuseppe, dont la maison louche était plantée comme un nid d'aigle au sommet de la montagne. Giuseppe indiqua un premier coup, et de chaque côté de laquelle courent les premières broussailles du maquis mordant sur le vert dur des pâturages. Dans ce pays, les drames ont la brièveté d'une agression de fauve dans la jungle.

Sur certaines routes de ce pays, les drames du banditisme ont eu la brièveté d'une agression de fauve.

gné l'ordre de payer dans un bref délai sous peine de mort.

M. Simonetti ferma son chantier, licencia son personnel et fit savoir aux habitants de la région que c'était leur concitoyen Joseph Bartoli qui l'avait obligé à prendre ces mesures.

Entre ces deux hommes, une haine sourde, violente, s'était levée.

Le jeudi matin 5 novembre, nous a narré M. Simonetti, le bandit m'envoya chercher par son oncle Henri. C'était un guet-apens. J'en avais la conviction. Je répondis à son oncle qui paraissait ignorer les intentions de Bartoli qu'il serait mieux que nous nous rencontrions à la maison cantonnière. Nous étions alors au lieu-dit Scrivanu, à environ 800 mètres de Palneca.

Bartoli arriva à la maison cantonnière où je m'étais rendu, son fusil sous le bras, deux pistolets automatiques à la ceinture, mais le cantonnier, qui ne voulait point être compromis, le supplia de sortir. Bartoli alors me proposa d'aller au col de Verde. Il voulait m'entretenir d'une affaire d'assassinat dans laquelle sa tante, originaire de Propriano, avait été compromise. Bartoli s'assit à côté de moi dans mon auto. Le fusil levé, prêt à faire feu, en disant à ceux qui étaient derrière nous, trois hommes de sa bande : « Faites attention aux mains de Simonetti. Son regard n'annonce rien de bon. Mais, pourtant, je sais que c'est un brave homme qui ne me trahira pas ».

Nous parcourûmes environ cinq kilomètres et nous nous arrêtâmes dans une auberge où Bartoli se fit servir du vin du Cap.

Presque aussitôt, il me demanda de lui prêter 50.000 francs. — « Vous n'avez rien à craindre, ajouta-t-il, vous prendrez une hypothèque sur ma maison ». Je venais de poser mon fusil sur la table. Il s'en empara, l'examina, et me demanda de lui en faire cadeau, ajoutant : « Je n'ai pas l'habitude de demander deux fois ».

Ma situation était critique. Je lui demandai la permission d'examiner son fusil, qui était chargé. Je le pris et, sans épauler, je fis feu coup sur coup à environ deux mètres. Bartoli tomba foudroyé. Je sautais aussitôt dans ma voiture et me rendis à Ghisoni afin d'avertir la gendarmerie.

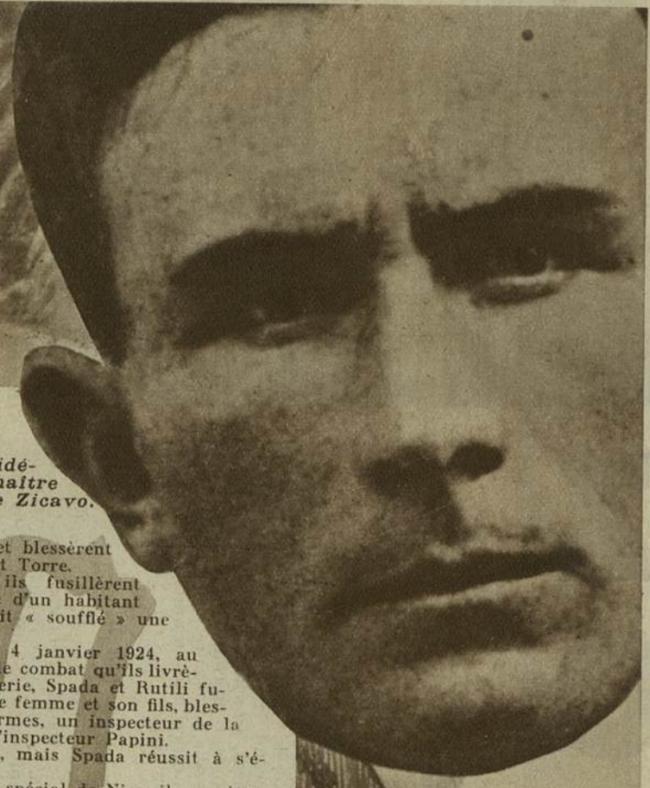
Quelques jours avant sa mort, le terrible contumax avait annoncé qu'il prendrait d'assaut la caserne de gendarmerie de Ciamannacce. Tout avait été prévu pour l'exécution de ce plan, même le sabotage des lignes téléphoniques. Bartoli était, en effet, un des plus audacieux « hors la loi » du maquis.

Il se fit bandit à la suite d'une tentative de meurtre commise le 20 mai 1928 à Ciamannacce sur un jeune homme nommé Paul Léonetti.

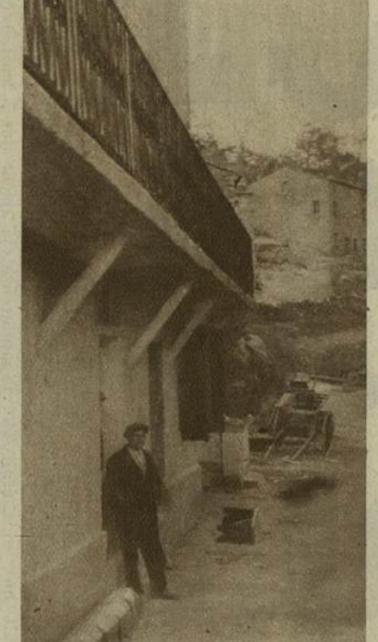
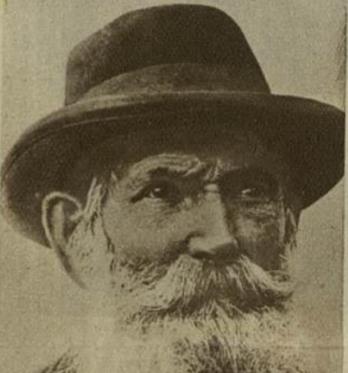
Dans le maquis, il rencontra l'apache marseillais François Perfettini, recherché pour le crime de la Pergola fleurie.

garde champêtre et blessèrent un épicier, Mathiet Torre. A Venozolesca, ils fusillèrent l'oncle et la mère d'un habitant de Bastia qui avait « soufflé » une maîtresse à Spada. A Finosella, le 4 janvier 1924, au cours d'un véritable combat qu'ils livrèrent à la gendarmerie, Spada et Rutili fusillèrent une vieille femme et son fils, blessèrent deux gendarmes, un inspecteur de la Sûreté et tuèrent l'inspecteur Papini. Rutili fut arrêté, mais Spada réussit à s'échapper. Au commissariat spécial de Nice, il y a deux inspecteurs, Acquaviva et Suzzoni, qui prirent part au siège de Finosella. Suzzoni fut blessé et ce fut Acquaviva qui captura Rutili. Le siège de Finosella est un des épisodes les plus tragiques de l'histoire des bandits corses. La gendarmerie avait été avertie que Spada et Rutili devaient passer la nuit, à quelques kilomètres d'Ajaccio, chez une Sarde propriétaire de deux maisonnettes au bord de la Gravone. La police municipale fut mobilisée, ainsi que la brigade mobile, supprimée depuis, parce que tous les inspecteurs finissaient par être tués. Il était 4 h. 30 du matin, lorsque les forces de police arrivèrent à Finosella. On était en janvier. La nuit était noire. Il pleuvait. On forma des postes pour cerner la maison. Spada, qui flairait un danger, entendit les chiens aboyer et se leva. Il couchait dans la deuxième maison. Rutili dormait dans la première avec le fils Musso, un jeune homme de 28 ans, et le guide Leca. Spada, armé jusqu'aux dents, sortit et rampa jusqu'à la rivière. Il faisait si noir que les gendarmes qui le virent passer à quelques mètres d'eux le prirent pour un des leurs. Lorsqu'il fut à l'abri, Spada tira des coups de feu dans la direction de la maison Musso. L'alarme était donnée. Embusqué, Spada allait favoriser la fuite de Rutili. La fusillade commença. Rutili comprit qu'il était cerné. — Nous avons été vendus aux gendarmes, hurla-t-il. Et il tua le fils Musso. La mère s'éroula à son tour avec une balle dans le ventre. Les deux maisonnettes étaient entourées de terres labourables. Une allée en diagonale, plantée de cactus, les reliait à la route. C'est au débouché de cette allée que s'étaient postés les inspecteurs Papini, Suzzoni, Acquaviva. De leur place, ils ne pouvaient surveiller la sortie de Rutili qui, après avoir lancé par la fenêtre tables et chaises pour provoquer les salves des gendarmes, avait bondi à travers le champ labouré. Lorsqu'il atteignit le talus de la route, dans la première lumière grise du matin, il aperçut les trois inspecteurs qui lui tournaient le dos. A ce moment, Papini se redressa. Il était trop tard. Rutili déchargea ses armes sur l'inspecteur Suzzoni qui, bien que blessé, réussit à le viser à son tour et à tirer. Mais la police, ce jour-là, jouait de malchance. Il n'y avait pas de poudre dans les cartouches. C'est alors que l'inspecteur Acquaviva s'élança et ceintura le bandit qui était d'une force peu commune. Les deux hommes, collés l'un à l'autre, roulèrent d'une hauteur de quatre mètres dans la vigne située en contre-bas de la route. L'inspecteur Acquaviva maîtrisa Rutili assez

Bartoli se considérait comme le maître de la région de Zicavo.



De gauche à droite : M. Simonetti, qui tua Bartoli, et M. Flandry, magistrat d'Ajaccio.



La maison de Bartoli qui, après la tragédie de Lava, fut abattue à son tour au col de Verde.



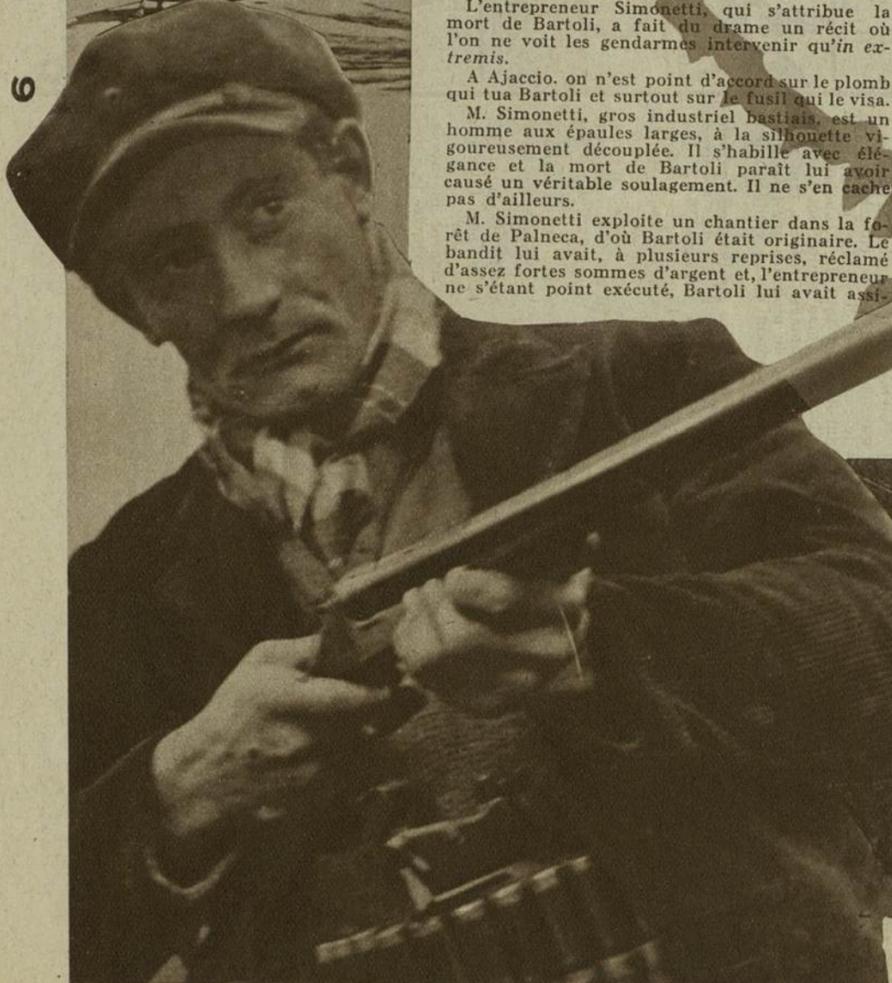
LE SIÈGE DU MAQUIS



Le vieux Bellacoscia, dit "Belle-Cuisse", qui fut grâcié.
Ci-dessous : Le repaire de Romanetti, devenu la tanière de Spada.



6



Bornea, un ancien gendarme, cerveau brûlé, tua un chasseur de merles en contravention.

de la population, mais vous n'obtiendrez jamais qu'un paysan corse refuse l'hospitalité de son toit à un homme traqué, même si celui-ci est son ennemi.
« Si vous ne voulez pas admettre ça, vous ne comprendrez rien à ce que le général des gendarmes appelle « les opérations ».
C'est, en effet, mon avis. Avant de lire les cartes d'état-major et de piquer dessus des petits drapeaux comme en temps de guerre, il faut comprendre ce pays au ciel bleu, à la terre brûlante, où les hommes ont des cœurs de lion et l'ivresse, que nous avons perdue de la liberté.

Notre collaborateur Henri Danjou qui fit, pour *Délective*, un reportage sensationnel, a déjà raconté objectivement ce qui se passait en Corse il y a quelques temps.

Depuis, il y a eu du nouveau.
Ils étaient six : Caviglioni, Bartoli, Torre, Bornea, Caviglioni le neveu et Spada.
Il y a quinze jours, Caviglioni et ses deux neveux, Torre et Jean-Baptiste Caviglioni, festoyaient au village de Balogna et tiraient en l'air, pour manifester une lourde allégresse à laquelle le vin n'était point étranger, des coups de fusil et de parabellum.

Alertés par la fusillade ou plus probablement sur une indication, les gendarmes arrivèrent en automobile à l'entrée du village afin de cerner la bande. Les canons des fusils qui étaient dressés vers le ciel se rabattirent vers la terre et Caviglioni et ses neveux, le premier en observation sur la terrasse de l'église, les deux autres embusqués derrière un pont en dos d'âne, ouvrirent le feu.

Le maréchal des logis J.-B. Tomi et le gendarme Gilbert Klein tombèrent mortellement blessés, Torre fut atteint à la jambe et s'enfuit en laissant des traces de sang sur son passage. Mais le gendarme Chaze qui était posté à la sortie du village et qui, d'assez loin, avait pu suivre la tragique fusillade, réussit à s'approcher de François Caviglioni et à faire feu. Mortellement atteint, Caviglioni tomba, mais tenta désespérément de se relever. Le gendarme Chaze l'acheva d'une balle dans la tête.

Quelques jours après, le bandit Joseph Bartoli, qui avait pris part à la tragédie de Lava, fut abattu à son tour au col de Verde.

L'offensive était déclenchée.
L'entrepreneur Simonetti, qui s'attribue la mort de Bartoli, a fait du drame un récit où l'on ne voit les gendarmes intervenir qu'en extrêmes.

A Ajaccio, on n'est point d'accord sur le plomb qui tua Bartoli et surtout sur le fusil qui le visa.
M. Simonetti, gros industriel bastiais, est un homme aux épaules larges, à la silhouette vigoureusement découpée. Il s'habille avec élégance et la mort de Bartoli paraît lui avoir causé un véritable soulagement. Il ne s'en cache pas d'ailleurs.

M. Simonetti exploite un chantier dans la forêt de Palneca, d'où Bartoli était originaire. Le bandit lui avait, à plusieurs reprises, réclamé d'assez fortes sommes d'argent et, l'entrepreneur ne s'étant point exécuté, Bartoli lui avait assis-

le contre son visage. Le contact se fit chez Giuseppe, un cabaretier de Porticchio. Curieux cabaretier, d'ailleurs, que ce Giuseppe, dont la maison louche était plantée comme un nid d'aigle au sommet de la montagne. Giuseppe indiqua un premier coup. Il s'agissait de voler chez des Anglais qui avaient été les parrain et marraine de la fillette de Giuseppe.

Le 16 mars 1928, au soir, Perfettini, Bartoli et un complice, Santoni, pénétrèrent revolver au poing chez le docteur Rice. Ils se firent remettre 5.800 francs de bijoux que Giuseppe se chargea de vendre.

Deux mois après se déroulait la sanglante tragédie de Lava.

Un lundi de mai, ayant appris de Giuseppe qu'Antoine Mancini, propriétaire à Lava, au cœur du maquis, cachait de l'argent chez lui, produit d'un fermage, Perfettini, Bartoli et Santoni se présentèrent à la bergerie vers 13 heures.

Les chiens s'étant mis à aboyer, Antoine Mancini sortit pour les apaiser. A ce moment, Perfettini s'approcha de la porte en criant : — Sortez tous, les bras levés. Placez-vous, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre.

La famille Mancini obéit. Perfettini entra dans la maison pour la fouiller, mais Antoine Mancini l'arrêta en criant : — Tu ne fouilleras pas ici, car même Romanetti ne l'a pas fait.

Perfettini tira un coup de fusil, à bout portant, sur Antoine Mancini, qui tomba foudroyé. Il fit feu, ensuite, sur Jean-Marie Mancini, qui s'affaissa, mais n'était que blessé. La femme du malheureux le prit dans ses bras et supplia qu'on l'épargnât. Perfettini l'acheva de deux balles de revolver. Les deux autres fils, Michel et François, prirent la fuite, Santoni et Bartoli les poursuivirent, en tirant des coups de fusil. Michel Mancini, un jeune homme de 23 ans, tombait à son tour près de la barrière du jardin, et Santoni l'achevait lâchement.

Santoni fut arrêté chez un coiffeur de Bastia. C'était un demi-fou. A l'instigation de Giuseppe, qui avait résolu de perdre Madeleine Mancini, la nièce et cousine des victimes, celle-ci fut arrêtée et accusée de complicité.

Perfettini fut tué quelque temps après par un de ses cousins, gendarme.

Au fond du maquis, Bartoli n'a jamais cessé de clamer l'innocence de Madeleine Mancini, condamnée aux travaux forcés à perpétuité, et qui attend, à la prison de Montpellier, la révision de son procès.

Les lettres de Bartoli à l'*Eveil* d'Ajaccio sont célèbres. Elles étaient signées : bandit Bartoli Jacques.

Depuis, Bartoli fut mêlé à la tuerie de Portigliolo, mais ce fut surtout, au mois de juillet dernier, son ukase contre Ollandini, concessionnaire du service postal d'Ajaccio à Propriano, qui lui valut une célébrité tragico-bouffonne.

Bartoli, se considérant comme le véritable maître de la région de Zicavo, avait interdit la circulation des autocars sur les routes.

Une entrevue dans le goût de celles qu'aimait provoquer Romanetti, lorsqu'il recevait des personnages importants eut lieu dans un hôtel de l'arrondissement de Sartène. Bartoli y arriva avec cinq autos chargées d'hommes armés qui l'appelaient « Général ». Il plaça des sentinelles et des avant-postes et fit illuminer l'hôtel afin, expliqua-t-il, que la fête fût belle et digne de lui.

Il rencontra Ollandini dans une chambre. Les deux hommes se mirent d'accord et Bartoli commanda un souper pantagruélique auquel il in-

et de chaque côté de laquelle courent les premières broussailles du maquis mordant sur le vert dur des pâturages.

Dans ce pays, les drames ont la brièveté d'une agression de fauve dans la jungle.

L'autobus, qui avait quitté Lopigna vers 6 heures, trouva la route barrée par un tronç d'arbre, à quelques kilomètres de Bocognano.

Le conducteur Andreucci et le convoyeur Ricci descendirent pour débayer le chemin ainsi que deux gendarmes qui avaient pris place dans l'autobus avec deux femmes, un colporteur italien et un autre gendarme de la brigade de Sari.

Soudain, une fusillade éclata. Cinq hommes, cachés dans les broussailles, tiraient. Les gendarmes ripostèrent, mais, visés par les agresseurs, ils tombèrent frappés à mort. Le convoyeur Ricci s'abattit à son tour.

Le troisième gendarme s'étant évanoui, les bandits à la tête desquels se trouvait Spada, ordonnèrent au chauffeur de mettre le feu à la voiture. Puis, ils renvoyèrent les sacs postaux et les voyageurs, sans avoir touché aux bagages.

Les bandits d'honneur du maquis tuent, mais ne rançonnent pas.

Voilà l'homme redouté entre tous, qui règne sur le Cinnarca.

Il est petit, massif, à un visage de fouine, le nez pointu, des yeux en vrille, des muscles en fer.

Ses gros souliers ferrés écrasent les cystes et les myrtes dont se saoulent les merles. Le ventre barré d'une cartouchière, des pistolets « parabellum » à la ceinture, le fusil à la main, il est le vagabond tragique de ces solitudes brûlées de soleil dont l'air, malgré son apparente douceur de miel, vous râpe la gorge.

Spada est d'origine sarde. Il est né à Lopigna dans le Cinnarca. Les hommes, là, sont à l'image des rochers et des cailloux du torrent. Avec ça, une espèce de soif au fond du cœur qui les brûle.

Spada a pris le maquis un soir de fête. Une année, à la fête de Sari-d'Orcini, chef-lieu du canton de Cinnarca, un ami de Spada, Santo Stefanni, fut dénoncé par une femme aux gendarmes, comme étant l'auteur d'un coup de feu tiré sur un marin.

Les gendarmes trouvent Santo Stefanni dans une buvette en compagnie de Spada et de Dominique Rutili.

Santo Stefanni dit : « Ce n'est pas moi qui ai tué ». Les gendarmes emmènent les trois hommes, mais oublient de les fouiller. Le sentier est étroit. Stefanni et Rutili refusent d'avancer. Les gendarmes veulent leur passer les menottes.

— Pas de menottes, s'écrie Spada, qui sent une bouffée de sang brûlant lui monter à la tête.

— C'est à ton tour, dit un gendarme.
Un Corse ne tend pas les poignets pour qu'on l'enchaîne.

Spada est Corse. Il sortit un browning et abattit les deux gendarmes.

Il alla embrasser sa femme et, avec Rutili, il prit le maquis.

Depuis ce jour, la balle de Spada n'a pas raté un ennemi... L'homme est devenu une bête traquée, sûre de son instinct. On le tuera sans doute, mais on ne le capturera pas.

Ses exploits sont sanglants.
A Lopigna, Rutili et Spada assiégerent et criblèrent de coups de fusil la maison d'un homme qu'ils accusaient de trahison. Ils tuèrent le

que l'inspecteur Acquaviva s'élança et ceintura le bandit qui était d'une force peu commune. Les deux hommes, collés l'un à l'autre, roulèrent d'une hauteur de quatre mètres dans la vigne située en contre-bas de la route.

L'inspecteur Acquaviva maîtrisa Rutili assez tôt pour l'empêcher de se servir de son styilet. Arrêté, Rutili fut condamné à mort, puis grâcié.

Quant à Spada, il a continué d'errer dans le maquis. De temps à autre, on se montrait dans un chemin, ou le soir à l'entrée d'un village muet, sa silhouette de démon, chasseur d'hommes.

Voilà les hommes traqués. Ils sont une poignée.

De l'autre côté, près d'un millier de gardes républicains, de gendarmes, d'inspecteurs, un tank, plusieurs auto-mitrailleuses, une auto-canon, un état-major, un colonel, un général. Deux avions surveillent les côtes.

On a l'impression qu'une véritable opération militaire vient de commencer en Corse. Des camions circulent sur les routes, des patrouilles sillonnent les chemins, le téléphone, le télégraphe sont occupés. Il y a une censure.

A la préfecture, où siège l'état-major, on parle d'offensives, de ravitaillement, d'occupation de villages.

Pendant quarante-huit heures, il a été impossible de sortir d'Ajaccio.

Plusieurs cantons, domaines de Spada, de Bornea, de Bartoli, sont en état de siège. Les habitants doivent être rentrés chez eux avant 9 heures du soir. Les automobiles ne peuvent circuler sans laissez-passer. Gardes et gendarmes ont reçu l'ordre de tirer sur toute personne qui ne s'arrêterait pas à la première sommation.

Il est à craindre qu'avec de pareilles consignes les gendarmes, s'ils les prennent à la lettre, ne fassent plus de victimes que les bandits.

De divers côtés, d'ailleurs, il y a eu des fusillades.

De nouveaux hommes ont pris le maquis. Les familles Giovanetti et Bartoli ont brûlé de la poudre.

On fait, d'ailleurs, dans la montagne, de véritables rafles. On amène par camions, sous la pluie torrentielle, escortés de mitrailleuses, des femmes, des hommes, des jeunes gens accusés de recels de bandit.

Des listes noires ont été dressées.
A l'aube, on oblige le maire à convoquer sur la place tous ses administrés. Et l'on procède ainsi, aisément, à des arrestations en masse.

Cependant, Spada, Bornea, Torre, Caviglioni le neveu, Pinelli qui a « pris le maquis dans le canton de Nicolao » restent invisibles.

La chasse au fauve n'a été jusqu'ici qu'une parade, disons-le, un peu outrée.

Mme Jane Catulle-Mendès a pu télégraphier que les dépenses provoquées par cette expédition auraient été mieux employées à combattre la malaria.

Le général Fournier a répondu : — Nous resterons aussi longtemps que ça sera nécessaire et il nous faudra beaucoup de patience.

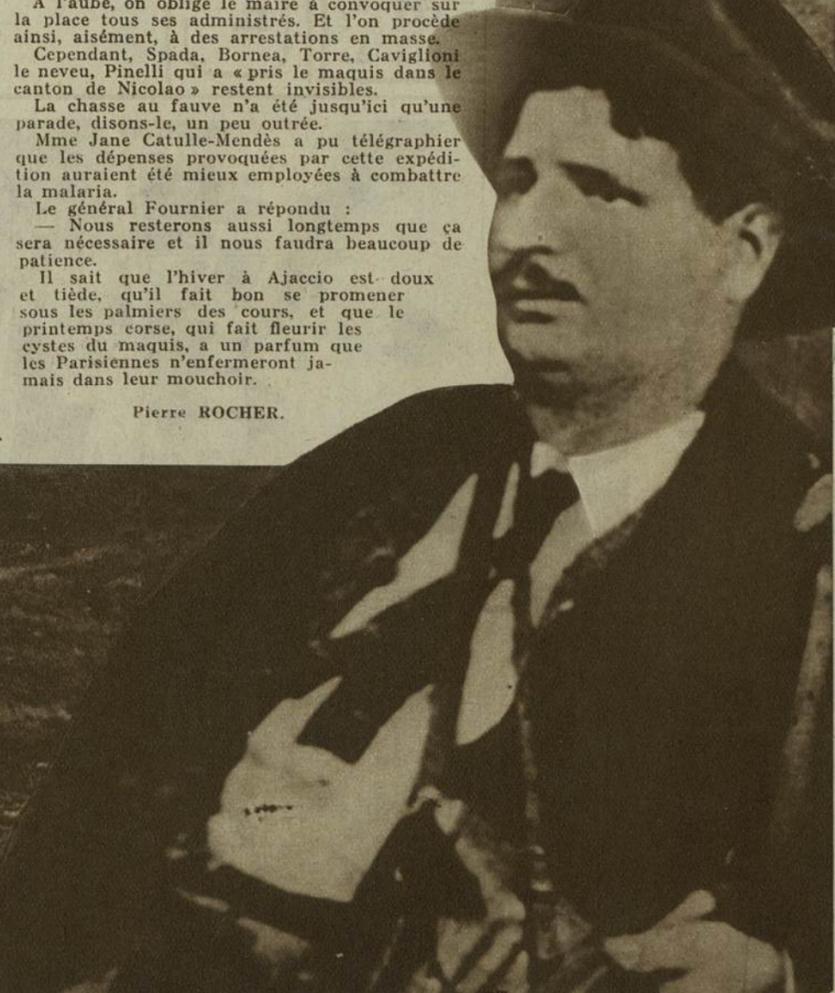
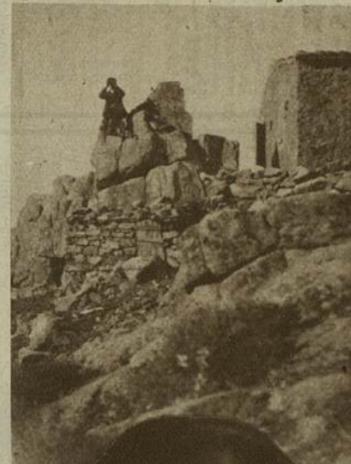
Il sait que l'hiver à Ajaccio est doux et tiède, qu'il fait bon se promener sous les palmiers des cours, et que le printemps corse, qui fait fleurir les cystes du maquis, a un parfum que les Parisiennes n'enfermeront jamais dans leur mouchoir.

Pierre ROCHER.



Madeleine Mancini attend en prison la révision de son procès.

Ci-dessous : Il fait bon sous les palmiers des cours d'Ajaccio.



Petit, massif, des muscles de fer, tel est Spada, le plus redoutable seigneur du maquis corse.

On a maintenant posté des gardes mobiles, le fusil en arrêt, à chaque croisement de routes et de chemins.

PETITES CAUSES

Réparation nécessaire

Une dramatique affaire d'empoisonnement de Langnau, qui coûta la vie à la femme du Dr Max Riedel, et que *Détective* a déjà relatée, vient d'entrer dans une phase nouvelle. On se souvient que le Dr Riedel, médecin à Langnau (Berne), et sa gouvernante, Antoinette Guala, inculpés d'empoisonnement à l'arsenic sur la personne de Mme Riedel, ont été condamnés, le 15 juillet 1926, à 20 ans de bagnes chacun.

A la suite de la demande en révision de leur procès, formulée par leurs défenseurs, les deux condamnés ont eu la satisfaction, le 9 juillet dernier — soit cinq ans plus tard — de voir la Cour d'appel casser le jugement prononcé contre eux par les Assises de Berthoud.

Le Dr Riedel et Antoinette Guala ont pu quitter, le 11 juillet, les cellules qu'ils occupaient aux pénitenciers de Thorberg et de Hindelbank. Mais, contrairement aux propositions du procureur général, qui avait demandé leur mise en liberté immédiate et complète, la justice bernoise (rien n'est plus rigide que la justice de Berne!) les maintint en prison préventive. Tous deux se trouvent présentement dans les prisons de Berthoud, où le Dr Riedel occupe la cellule n° 10 (le même numéro que celui de sa cellule de Thorberg) et Antoinette Guala la cellule n° 1.

Le dossier de cette troublante affaire a été transmis au procureur général de l'Etat, puis est revenu aux défenseurs.

La session de cette Cour extraordinaire est maintenant fixée; elle aura lieu à Berthoud le 7 décembre prochain. Espérons, pour l'honneur de la justice, que l'innocence de ces deux malheureux y sera enfin reconnue.

G. R.



Le Dr Riedel et Antoinette Guala sont internés dans les prisons de Berthoud.



Au greffe de la prison, le docteur Riedel peut heureusement s'entretenir librement avec son défenseur, M^e Roth.

L'ingrate

BRANCHEMENT, on comprend la colère qu'éprouva M. Georges Michel, lorsqu'il apprit la conduite de Mme Madeleine Percher, sa tendre amie...

On n'est pas plus ingrat que ne le fut ladite dame; M. Georges Michel qui est un ancien coulisier, retiré de la Bourse, se croyait aimé, alors qu'il n'était qu'une pauvre « poire » et la brusque vision de la réalité déterminait en lui un de ces mouvements d'humeur qui, en fin de compte, tourmentent toujours au désavantage de la victime.

Car la victime, en l'espèce, c'était bien lui et malgré tout, il fut condamné. O justice! L'histoire, en tout cas, est savoureuse; exposée pendant deux audiences aux magistrats de la 10^{me} Chambre du tribunal correctionnel de la Seine, elle amusa les juges que des affaires de Régie — cette 10^{me} Chambre est spécialisée dans la répression des fraudes — avaient passablement assoupis.

M. Georges Michel avait rencontré en 1923, Mlle Percher, une jeune femme dont il retint, tout de suite, la bienveillante attention... La générosité de l'amant s'étendit au ménage de l'amie, qui venait de se marier... Mariage de courte durée; Madeleine divorça — les frais du divorce furent payés par le coulisier — et, de nouveau libre, elle aurait pu couler en paix des jours heureux, si elle n'avait commis d'impardonnables imprudences.

La vie ne comportait pour elle que bien peu de soucis: logée dans une propriété de M. Michel, avenue Foch, à la Garenne, elle recevait une mensualité qui la garantissait de toute inquiétude.

Au début de 1929, Madeleine Percher présenta à M. Georges Michel un élégant jeune homme blond.

— Mon frère...
— Enchanté, Monsieur, de vous connaître...
Le jeune homme blond habita auprès de sa sœur, « pour qu'il ne fût pas seul à Paris... »

On a tout de suite compris que ledit adolescent n'avait pas ni le même père, ni la même mère que Mlle Percher; l'allégation de cette parenté paternelle était un aimable mensonge qui devait permettre au « gigolo », selon l'expression qu'employa à l'audience sur le mode indigné, M. Michel, de profiter plus complètement de sa conquête...

Ainsi l'amant sérieux subvenait-il aux dépenses — logement, nourriture, frais généraux — des hôtes de son pavillon...

Cela aurait pu durer longtemps. Mais voici où fut l'imprudence: le 15 septembre 1929, Mlle Percher annonça son départ en province, dans un petit trou des environs de Saumur, où habitait sa famille. M. Georges Michel écrivit à l'adresse qu'elle avait donnée: les lettres revinrent avec la mention « inconnu ».

La petite tournée familiale n'était qu'un prétexte: Madeleine était en train d'admirer les chutes du Niagara, en compagnie d'un monsieur qui n'était pas son « frère »; quand

elle revint du Canada, elle trouva les portes du pavillon closes hermétiquement, les serrures changées, ses meubles partis vers une destination inconnue.

Explication assez peu nuancée avec M. Georges Michel, plainte en violation de domicile, en vol de mobilier.

Et voilà comment l'ancien financier, traduit en correctionnelle, avait à répondre de ce double délit.

Sa défense fut véhémante et le président Diolot avait beaucoup de mal à calmer l'inculpé qui se présentait plutôt comme une victime.
« Comment? moi, un voleur, alors que « tout ce qui se trouvait dans la maison avait été payé de mon argent, que Mlle Percher « était non pas locataire — je ne lui avais pas fait payer un sou de loyer — mais hébergée à l'œil... me faire passer en justice, « alors que je devrais être le seul à pouvoir me « plaindre... »

Drapée dans un mantelet d'astrakan, l'élégante Mlle Percher ne répondait à ces doléances justifiées que par une sèche constitution de partie civile: un bout de papier, rédigé dans la forme juridique et intitulé « conclusions » priait le tribunal de bien vouloir lui accorder 75.000 francs de dommages-intérêts, tant pour compenser la perte du mobilier que pour châtier le vindicatif amant de sa visite domiciliaire.

Au siège du ministère public d'où tombent à l'ordinaire des paroles de dureté — souvent passant la mesure — se trouvait M. le substitut Bevin, magistrat d'autant plus redouté qu'il sait toujours mesurer ses réquisitoires et qu'il ne donne pas de prise à la défense; M. le substitut Bevin est un homme d'esprit et il tint au financier trop confiant, à l'amant naïf, ces paroles empreintes d'une philosophie déabusée:

— A votre âge, monsieur, dit-il, quand on veut courir certaines aventures, il faut aussi en courir les risques...

— Mais j'ai payé, monsieur le substitut.

— Vous n'aviez cependant pas l'illusion d'être aimé pour vous-même... Alors?...

Alors, la phrase volontairement inachevée, un large sourire éclairant le visage, le substitut Bevin proposa discrètement à cet homme du monde, qu'une erreur sentimentale — par voie indirecte — avait conduit sur le banc d'infamie, une solution souhaitable.

— Payez, monsieur...
— Mais je n'ai fait que cela...

— Payez encore un peu et tout sera fini.
Le tribunal hésita beaucoup et réfléchit: de ses réflexions et de ses hésitations, il est résulté un jugement qui condamne M. Michel tout en lui donnant raison; le délit de vol est écarté, seule la violation de domicile est retenue; coût: 25 francs d'amende et 500 francs de dommages-intérêts.

Mlle Percher a été si furieuse qu'elle a immédiatement fait appel.

Jean MORIÈRES.

L'HINDOU HAMID KHAN ramène l'affection et le bonheur.



« Mon mari était très indifférent envers moi depuis quatre ans et me délaissait complètement. Je suis allée consulter M. Hamid Khan, qui m'a promis d'influencer mon mari et, en effet, ayant suivi les indications qu'il m'a données, mon mari a changé et m'est revenu tout à fait. Je suis maintenant très heureuse, et tous les mots que je trouvais ne pourraient exprimer ma gratitude envers M. Hamid Khan. « Signé: F. JAMIN, rue Monge »

1° Il prédit l'avenir d'une façon précise; 2° Il lit vos pensées et répond d'une façon remarquable à toutes questions; 3° Il donne les remèdes aux ennuis, aux désespoirs et aux malheurs de toutes sortes.

Consultez-le de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h. 30. Consultation: 100 fr.
8, Av. Friedland (2^e étage), Carnot 24-00.

JEUNES MAMANS, menacées de perdre votre poitrine de déesse. Vos bébés sevrés, vous avez des seins flasques! Commencez, sans tarder, le traitement scientifique à la CREAM GIVRYL, merveilleuse découverte d'un pharmacien biologiste, diplômé. Rien à absorber. En vente: à toutes pharmacies, bonnes maisons et aux LABORATOIRES GIVRYL, 16, rue Tolosane, Toulouse. Le traitement: 70 fr., contre mandat-poste.

Vente directe du fabricant aux particuliers



100.000 clients par an — 20.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue franco gratuit.
Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 633

IL FAUT MAIGRIR

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5^e jour. Ecrivez en citant ce journal, à Mme COURANT, 98, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait voter d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

PAS DE RHUMES L'HIVER, avec le
PETIT PAIN DE TORTOSA
SUC DE RÉGLISSE D'ESPAGNE — DIGESTIF ET PECTORAL
RÉGLISSERIE DAUPHINOISE, VALENCE (DROME)

BERGER

APÉRITIF ANISÉ

MIDI — 7 HEURES — "L'HEURE DU BERGER"

PHONO à Crédit

pour 20 frs par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 frs. Au comptant, 198 frs. Avec 10 morceaux au choix et une **MALETTE** en prime.

Autres modèles de luxe avec 30 et 40 morceaux et payables 34 et 43 frs par mois

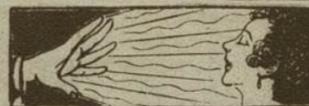
MAISON DE CONFIANCE 30 années d'existence

Etab^l P. SOLEA 33, rue des Marais PARIS (X^e)

Ouvert de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Samedi toute la journée, Dimanche de 10 h. à 12 h. Catalogues gratuits sur demande (joindre cette annonce)

pour 57 frs par mois Poste 3 lampes, complet, en ordre de marche. Au comptant 650 frs. Meuble Radio 5 L 140 frs par mois. Sensationnel.

T. S. F.



NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion

L'INFLUENCE PERSONNELLE sur les autres et à distance

par le Professeur R. J. SIMARD

Un volume illustré franco recommandé 22 francs au même auteur

TRAITE DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE

Un fort volume illustré franco rec. 33 francs Librairie ASTRA, 12, rue de Chabrol, 12, PARIS (X^e)

CHIENS DE TOUTES RACES de garde, de police, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LUXE miniature, d'appartement, GRANDS DANOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races, etc. Toutes races, tous âges. Vente avec faculté d'échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier. SELECT KENNEL, à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-17

VENTE RÉCLAME MONTRE et chaîne, ou bracelet de précision, pour homme et dame, remontoir marchant 36 heures. Même prix: Bracelet homme ou dame, lumineux au choix. Garantie 6 ans sur bulletin spécial. Env. cont. remb^l. Fabrique L. D. ERVICT, Rue Amélie, Paris

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir pour 12 versements mensuels de **45 frs**

notre **Montre-Bracelet OR** pour Homme

Prix 540 francs

Mouvement **CO-RE**

QUALITÉ PARFAITE GARANTIE 5 ANS SUR FACTURE

Catalogue Général N 32 sur demande

COMPTOIR REAUMUR 78, Rue Réaumur, PARIS

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 29.203: Classes primaires complètes; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 29.209: Classes secondaires complètes; Baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 29.214: Carrières administratives.

Broch. 29.221: Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 29.227: Emplois réservés.

Broch. 29.233: Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités: électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, trav. publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 29.239: Carrières de l'Agriculture.

Broch. 29.243: Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondance, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 29.251: Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 29.256: Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 29.260: Marine marchande.

Broch. 29.271: Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 29.275: Arts du Dessin (Cours universel de dessin; dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 29.279: Métiers de la Couture, de la Coupe et de la Mode (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retenueuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, professorats).

Broch. 29.285: Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. 29.293: Cinéma: scénario, décors, costumes, photographie, technique de prise de vues et de prise de sons.

Broch. 29.297: Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

AVIS

Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Écrivez confidentiellement à: E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 CA) Londres W. C. 2

LE SADIQUE DU RAIL

VIENNE (de notre correspondant particulier).

Le jour où Peter Kurten, le vampire de Dusseldorf, expia ses crimes, il y eut comme un soulagement dans le monde. Qui aurait cru qu'au même moment déjà un autre sadique couvait des projets dont l'horreur et dont les effets dépassaient les crimes du vampire ?

Cet autre monstre est Sylvestre Matuschka, qui a fait sauter plusieurs trains en Europe Centrale et que la police viennoise, sur les indications de la police hongroise, vient d'arrêter.

On connaît les faits. Au cours de cette année, plusieurs attentats ont été commis contre des trains internationaux. Le plus horrible de ces attentats fut celui qui fit dérailler l'express Budapest-Amsterdam, à Bia-Torbagy, près de Budapest. Le train tomba d'un viaduc, situé à trente mètres de hauteur. Plusieurs wagons furent réduits littéralement en miettes et, sous les débris, on retrouva vingt-cinq morts et un grand nombre de blessés.

On se souvient que, relatant ces attentats, *Détective* émettait l'hypothèse qu'ils avaient dû être perpétrés par les mêmes mains criminelles, tant les méthodes et la préparation de ces odieux forfaits présentaient de ressemblance.

devant le monde étaient au-dessus de tout soupçon.

Fils unique, il était né dans une modeste bourgade hongroise où son père tenait une épicerie. Il se préparait à la carrière d'instituteur, mais la guerre interrompit ses projets. Parti comme simple soldat, dès le début des hostilités, il en revint lieutenant.

Rendu à la vie civile, il épousa une amie d'enfance. De ce mariage naquit une petite fille, âgée aujourd'hui de onze ans. Matuschka s'était toujours montré un mari et un père parfaits. Il entourait sa petite fille d'une tendresse et d'une sollicitude constantes. Par surcroît, travailleur courageux, il acquit dans le commerce, dans un espace de temps relativement très court, une petite fortune.

Ainsi, jusqu'en 1928, rien à reprendre dans l'existence laborieuse de ce bon père de famille. Mais, à cette époque, la crise frappa, soudain, aux portes de l'Europe Centrale. Matuschka en ressentit les effets. Les affaires marchèrent moins bien. Il subit des pertes sensibles. On le voit devenir neurasthénique et pallier à cette tristesse par un amour fanatique des devoirs religieux. Il est assidu aux offices. Il porte sur lui constamment une petite statue de Saint-Antoine de Padoue.

Comment soupçonner un homme aussi pieux et aussi tendre pour les siens ? Les enquêteurs



La commission internationale enquête sur les lieux de la catastrophe ; le premier, à gauche, est le capitaine de police Joseph Schweinitzer.

de Vienne font savoir au capitaine de police qu'il s'est trompé. Mais celui-ci ne cède pas. Avec minutie, avec patience, il parvient à reconstituer l'emploi du temps de Matuschka depuis le 4 septembre, jour où il a quitté Vienne, jusqu'à la nuit du 11 au 12, date de l'attentat.

Et des faits troublants ne tardent pas à être mis à jour.

Matuschka, on le savait, était propriétaire d'une carrière. C'est, pour des explosifs, un entrepôt bien commode. Or, curieuse coïncidence, il s'était rendu acquéreur de la carrière juste quelques semaines avant le premier attentat de la série qui devait se prolonger jusqu'en septembre. Autre coïncidence, tous les jours précédant l'attentat, Matuschka s'était rendu à Nagytélény, village voisin de Bia-Torbagy. Pour justifier sa présence en ces lieux, il s'était donné pour un éleveur de cochons, Nagytélény étant un centre d'élevage de la race porcine. Mais, au cours de tous ses déplacements, il avait avec lui une petite valise en fibre, à laquelle personne ne devait toucher, pas même le garçon de l'hôtel où il descendait. Cette valise, comme on l'a su plus tard, contenait de l'écrasite en quantité suffisante pour faire sauter un train !...

D'autre part, la police finit par retrouver les traces de plusieurs femmes qui déclarèrent avoir été les maîtresses de Matuschka. Elles le représentèrent comme un dépravé et un pervers.

Cette double vie rendait déjà plus singulièrement troublante l'hypothèse envisagée par le capitaine de police. De nouveaux témoignages étaient d'ailleurs venus la renforcer. Le lendemain de l'attentat, Matuschka revint à Vienne. Lui, qui, la veille, avait le visage couvert d'emplâtres, qui boitait, qui gémissait, est apparu, aux voisins surpris, alerte, gai et sans aucune trace de blessures.

Enfin on apprenait que Matuschka avait été, pendant la guerre, officier-sapeur, ce qui lui avait permis d'acquérir les connaissances pyrotechniques suffisantes à la préparation d'un tel forfait.

Devant tant de présomptions, la police de Budapest, de plus en plus convaincue qu'elle avait affaire à l'auteur de l'attentat, en tout cas à un dangereux simulateur, décida de son arrestation.

■ ■ ■

Comme les trois attentats avaient été commis successivement sur territoires allemand, autrichien et hongrois, Matuschka fut interrogé devant une commission internationale, composée des représentants des Sûretés Générales des trois pays.

Il se défendit tout d'abord avec une adresse et une intelligence surprenantes.

Alors, au milieu de ses dénégations les plus véhémentes, le capitaine Schweinitzer mit sous les yeux du misérable l'une des plus dramatiques photographies prise sur les lieux de la catastrophe. Cette image, la plus cruelle parmi tous les documents

de l'attentat, représentait toute l'horreur des conséquences du drame.

Devant cette photo, Matuschka fut pris d'un tremblement convulsif. Son regard ne pouvait se détacher de la terrible image. Mais, chose surprenante, ce n'était point l'angoisse qu'exprimaient ses traits, mais une sorte d'affreuse volupté. Il saisit tout à coup le document, et tandis que des sons rauques jaillissaient de sa gorge, il le couvrit de baisers. Puis, à bout de forces, il s'écrouta par terre.

Quand les docteurs le firent revenir à lui, il demanda d'abord une demi-heure de repos, après quoi il se déclara prêt à fournir des aveux. Il passa trente minutes dans une cellule, où il ne cessa de prier à genoux, tenant entre ses mains la statue de Saint-Antoine. Puis, reconduit devant la commission, il fit des aveux complets, des aveux horribles. C'était bien lui l'auteur des terribles attentats.

Les commissaires n'eurent pas à le presser de questions. Il semblait trouver dans le récit des drames atroces qu'il avait déclenchés un plaisir étrange.

« Déjà, déclara-t-il, la préparation des attentats m'avait procuré une grande jouissance. » Mais cette jouissance s'était haussée jusqu'au paroxysme, jusqu'au délire, au moment où il avait vu l'œuvre de mort réussir.

Il alléguait pour sa défense son état maladif. De temps à autre, il tombait dans des transes, dans un état hypnotique pendant lequel il n'était plus maître de lui. Au réveil, il ne se rappelait rien de ce qui s'était passé. Pourtant, pendant l'une de ses crises, il s'aperçut un jour qu'il tenait en main une malle extrêmement lourde dont il ne connaissait pas l'origine : chez lui, il vit qu'elle contenait des explosifs.

Mais il prétendait ne pas être le seul promoteur de tous ces attentats. Entre autres noms, il citait celui d'un célèbre physicien, le professeur Alexandre Bergmann. C'était sous la volonté puissante de cet individu qu'il avait agi.

Naturellement, toutes les recherches entreprises pour découvrir les complices de Matuschka restèrent vaines.

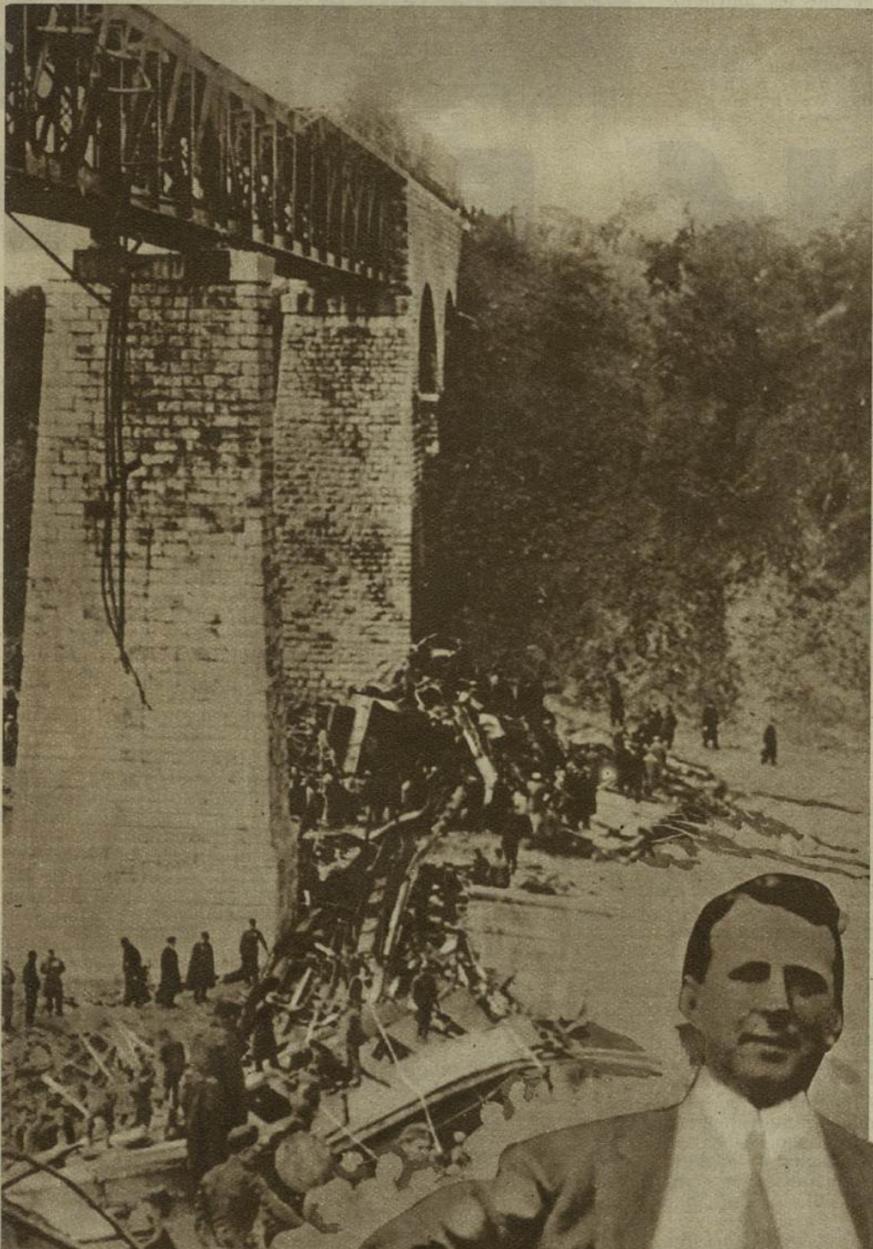
Il avait bien agi seul. Le déséquilibre évident du coupable atténué-t-il sa responsabilité dans la préparation et l'exécution des odieux attentats ?

Tel est le problème actuellement posé. Quoi qu'il en soit, la double vie de Matuschka rend fort étrange le cas de ce criminel. Comme Kurten, comme Jack le Ripper, le médecin de Londres qui tint en émoi pendant dix ans la capitale britannique, il paraît appartenir à cette catégorie d'hommes, heureusement très rares, qui semblent vivre paisiblement au sein de leur famille, tandis que leur imagination ne cesse d'être hantée par les plus atroces images d'une volupté sanglante et diabolique.

Et l'on tremble en pensant que de pareils hommes, si leurs crimes ne sont pas les gestes de déments solitaires, ne deviennent la proie facile à exploiter des agitateurs.

Toute la vérité n'est peut-être pas encore connue sur les terribles attentats de Bia-Torbagy et de Jüteborg...

Tibor KOVES.



On mit sous les yeux du misérable une photographie dramatique de la catastrophe.

Rendu à la vie civile, Matuschka s'était toujours montré un mari et un père parfaits.

Cette hypothèse a été confirmée. Après une laborieuse et difficile enquête, la police de Budapest a mis la main, ces jours-ci, sur l'un des principaux coupables.

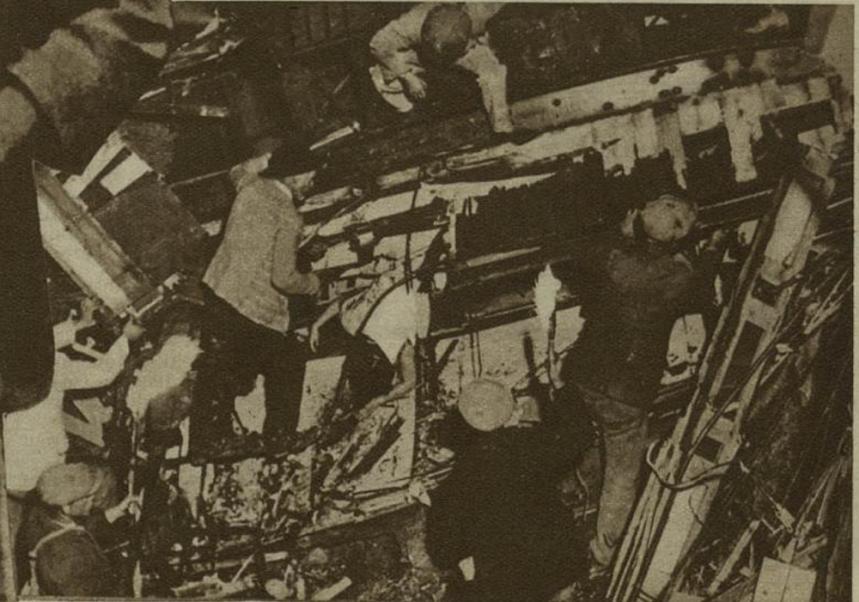
Une demi-heure après le déraillement, la commission de la Sûreté Générale de Budapest était allée sur les lieux de l'attentat pour y procéder à l'interrogatoire des témoins. Les uns et les autres étaient en proie à une fiévreuse agitation. Mais parmi tous ceux qui se montraient le plus agité, le plus nerveux, était un homme âgé de quarante ans environ et qui était allé trouver, plusieurs fois de suite, le commissaire enquêteur pour lui raconter la façon miraculeuse dont il avait pu sauver sa vie.

Il parlait d'une manière incohérente. Des larmes lui coulaient sur le visage ou, par moment, il éclatait de rire sans aucune raison.

Tout le monde avait attribué son étrange attitude au choc nerveux qu'il venait de recevoir. Seul le capitaine de police Joseph Schweinitzer resta perplexe. C'était moins qu'un soupçon qui le rendait pensif, mais une intuition.

Il ordonna une discrète enquête sur ce bizarre témoin, un certain Matuschka. Ce fut la police de Vienne — car Matuschka habitait cette ville — qui fut chargée de l'enquête. Les renseignements fournis ne semblèrent pas confirmer les idées du capitaine de police.

Le passé de Matuschka et la vie qu'il menait



La jouissance de ce sadique durant la préparation de son forfait avait atteint le délire quand il avait vu l'œuvre de mort réussir.

LA FEMME



bouquet fané. Amoureuses déçues. Joueurs malchanceux... Le sourire d'un bellâtre en smoking. La roulette de Monte-Carlo!.

Il y a pour eux des tombes ouvertes, cachées par des rideaux de cyprès, que l'on recouvre hâtivement. Dans ce pays de fleurs et de fêtes, de romances et de violons, cent sourires de belles filles ont vite fait d'escamoter la grimace de la mort.

M. Lamberthod était perplexe, légèrement agacé. Il regardait, tour à tour, ce visage rond aux pommettes saillantes, cette bouche barbouillée d'écume, cette robe dégrafée, ces chaussures de cuir marron, aux talons bottier et puis ces deux boucles d'oreilles ornées d'une pierre bleue qui brillaient sur le cadavre comme deux petites étoiles.

C'était une femme de petite taille, 1 m. 55 environ, âgée de 30 à 32 ans.

— Je crois que la mort est naturelle, déclara le médecin. Pourtant, il y a, à l'œil droit, une blessure sur laquelle il est difficile de se prononcer. La mer l'a poussée sur les rochers. Elle a pu ainsi s'abîmer le visage.

— Transportez-la à la Morgue, décida le commissaire de police.

« Vous ferez annoncer par les journaux

A gauche : une des femmes disparues que l'on supposa être la noyée d'Antibes. A droite : la tête de la mystérieuse pêcheuse qui portait des ecchymoses.



AUX MAINS FINES

Nice (de notre envoyé spécial).
 C'était dimanche. Un beau dimanche ingénu. Le soleil d'automne saupoudrait d'or doux les parcs du Cap d'Antibes. Le dernier pyjama de Juan-les-Pins était au fond d'une malle qu'emportait le Train Bleu.

A quelques pas de là, une pancarte toute fraîche se balançait à la grille de la villa de Dranem : « A louer pour la saison. »

Lorsqu'on l'eut allongée sur le sol, le commissaire de police d'Antibes, M. Lamberthod, rabattit sa robe de velours noir, du bout de sa canne.

Le docteur Pradier lui souleva les paupières, tâta les membres qui étaient froids et l'inspecteur de la Sûreté Lachamp annonça :

— On ne trouve pas son sac.

Les morts et les mortes sans papiers! Il n'est point de semaine où, de Menton à la Croisette, on ne les découvre, les bras en croix, sur les galets d'une plage, ou flottant, ainsi qu'une bouée, entre les rochers brique d'une crique.

Ce sont les désespérés de la Riviera, ceux que le soleil a éblouis et qui se sont retrouvés un soir, sur un banc humide de square ou dans une chambre d'hôtel à l'odeur de



Deux des nombreux témoins qui défilèrent, durant près d'un mois, devant M. Lamberthod, commissaire de police d'Antibes.

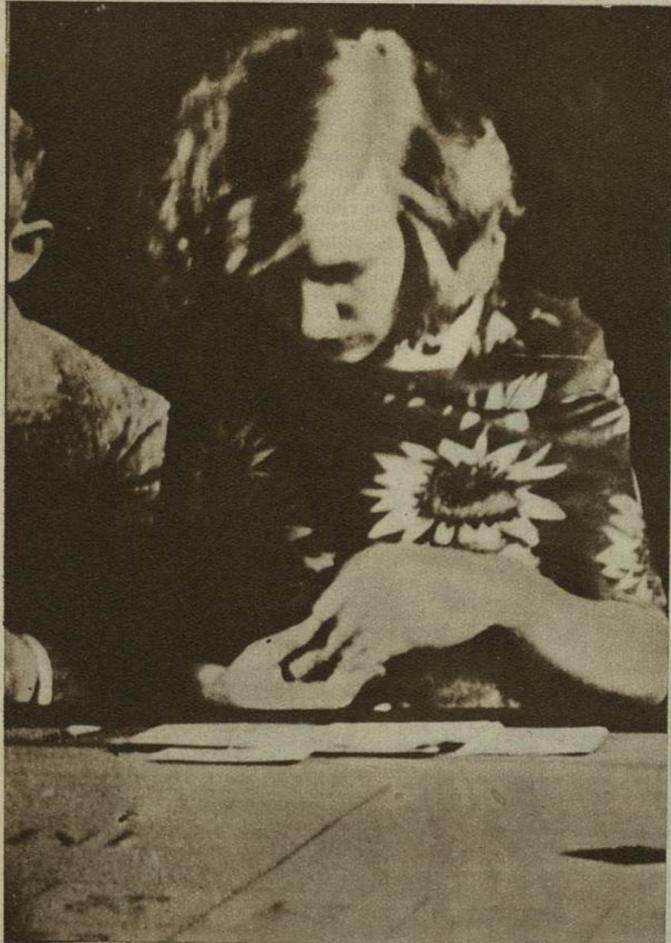
Après dix jours de recherches on avait fini par l'appeler « la femme de nulle part ». Pourtant elle n'était point inconnue pour tout le monde!

Deux jeunes pêcheurs, Jean Hasse, 17 ans, et Louis Aimard, 19 ans, vinrent en témoigner.

Jean Hasse à la tête de furet, Louis Aimard à la figure poupine, au regard sournois sous des sourcils broussailleux, se présentèrent au commissariat de police les mains dans les poches, traînant une odeur âcre de marée derrière eux. Couchant plus souvent au fond d'une barque que dans un lit, vendant des oursins le matin, flânant l'après-midi sur les routes ou dans les ruelles du vieux Antibes, jouant à la belote dans les petits bars de Juan-les-Pins, troussant les filles complaisantes et quelquefois « une dame au beau linge » lasse du flirt et des molles étreintes des « crevés » du grand monde, ils ont des airs de mauvais garçons qu'il ne faut pas trop prendre au sérieux.

Aimard chaparde quand il en a l'occasion, mange des tripes qu'il n'a pas payées et emprunte volontiers cent sous au portefeuille du voisin. Hasse grimpe sur les toits. C'est un monte-en-l'air d'occasion.

Un jour, ils furent pris de fringale et dévalisèrent une épicerie fine afin de goûter le champagne. Ils entassèrent les bouteilles derrière la gendarmerie et Aimard allait



Parmi les désespérées de la Riviera, que d'amoureuses déçues, que de joueuses, victimes de la roulette de Monte-Carlo!...

qu'on a trouvée à la pointe du cap une noyée inconnue. Vous donnerez son signalement.

Et, le lendemain, l'Eclair de Nice annonçait qu'elle avait des cheveux châtain, coupés, un front légèrement bombé, des sourcils très accentués, des yeux gris-verts, un menton moyen, une bouche petite. Elle était vêtue d'un pantalon et d'une chemise jaune canari, d'une combinaison rose avec dentelles, d'une robe de velours noir, d'un manteau de laine rouge brique. Elle portait à l'annulaire droit une alliance sans inscription.

Ce fut la mystérieuse noyée du fort du Gérillon, celui-ci faisant une tache grise au fond d'un paysage coloré comme un tableau des fêtes galantes.

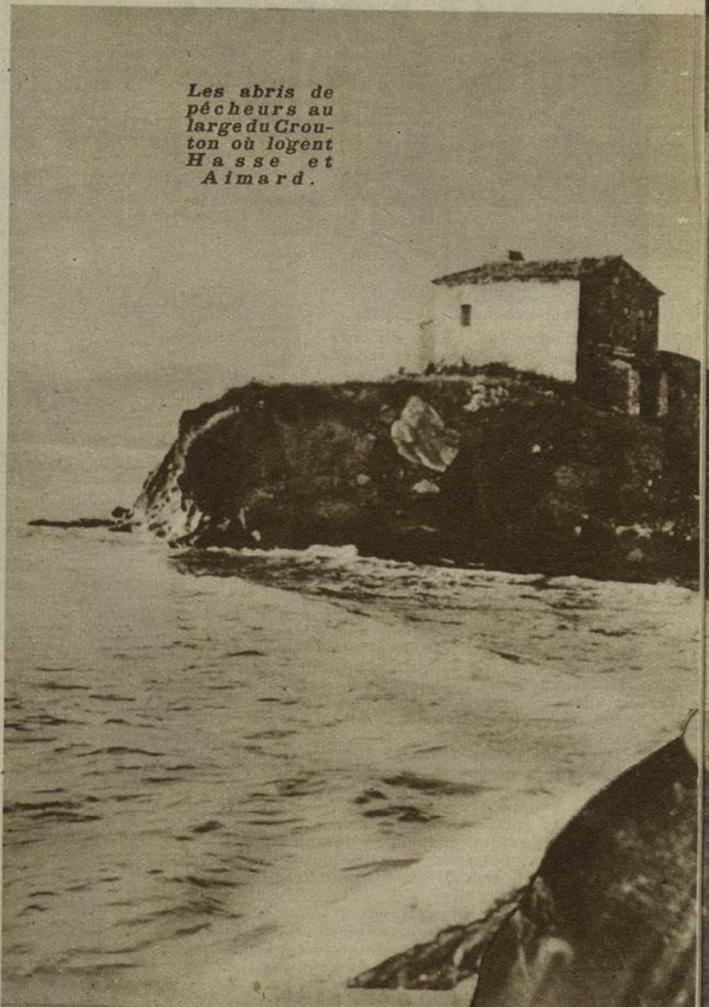
Peut-être cette triste fille aurait-elle passé inaperçue, comme tant d'anonymes que l'on couche sur les dalles gluantes de la Morgue, si, quinze jours auparavant, la découverte d'un autre noyé, à deux kilomètres de là, au pied du Fort Carré, n'avait révélé un des drames les plus angoissants et les plus secrets que la justice ait eu à déchiffrer.

L'affaire Martin, que connaissent nos lecteurs de *Détective*, et qui a provoqué l'arrestation du père, du frère et de la mère de la victime, avait commencé, elle aussi, par l'identification d'un cadavre et la mort, alors, paraissait avoir des causes naturelles...

Le mardi matin, on signala à M. Lamberthod qu'une jeune bonne d'Antibes avait disparu. Quatre personnes qui connaissaient la domestique se présentèrent à la Morgue. Deux dirent : — « C'est-elle ». Les deux autres affirmèrent qu'ils ne la reconnaissaient pas.

Quelques heures après, M. Lamberthod retrouvait la bonne disparue, à Cagnes, chez sa sœur.

Etrange indication! Toute l'enquête qui avait pour pivot l'identification de la morte, n'a fait que répéter vingt fois cette scène. Vingt fois la noyée a été reconnue. Vingt fois il a fallu renoncer à lui donner un nom.



Les abris de pêcheurs au large du Crou-ton où logent Hasse et Aimard.

ostensiblement boire de l'eau devant le commissariat de police, afin de donner le change et peut-être aussi, comme il l'a dit depuis, « pour rigoler ».

Ca leur coûta quelques mois de prison, sans qu'ils fussent pour cela enrichis.

Hasse se réhabilite en tendant des filets. Aimard, plus nonchalant, se contente souvent de déjeuner d'un croûton de pain frotté d'ail.

Tous les deux incapables d'un mauvais coup, affirment ceux qui les connaissent.

Hasse expliqua :

J'ai vu la photo de la noyée dans les journaux. Je crois que c'est la fille qu'Aimard et moi nous avons rencontrée la semaine dernière sur la route du Cap. On s'est amusé avec elle dans les champs.

On les mena à la Morgue et tous deux reconnurent celle que Hasse appelait « la femme aux mains fines ».

Elle avait en effet de petites mains blanches, délicates, qui, vivantes, devaient s'animer comme de menues marionnettes.

M. Lamberthod ordonna l'autopsie après avoir consulté le parquet de Grasse.

Le soir même, le docteur Pradier sciait le crâne de l'inconnue.

Le cerveau était inondé de sang noir. Le cœur qu'il ouvrit comme un coquillage était gonflé de sang coagulé.

Il n'y avait pas d'eau dans les poumons. L'estomac contenait une soupe de légumes et des pâtes qui n'étaient pas digérées.

Le docteur Pradier remettait aussitôt ses conclusions :

« La mort a été provoquée par un violent traumatisme résultant d'un coup de poing porté avec un instrument dur, irrégulier, non contondant, non pointu (un coup de poing américain par exemple). Ce coup a provoqué une hémorragie de l'orbite droite et de l'hémisphère cérébrale gauche.

« La mort a dû être rapide par inondation du cerveau et elle est survenue après l'ingestion d'aliments.

« Le corps a séjourné dans l'eau 8 à 10 heures environ et a été immergé après la mort.

« Le décès paraît ne pas devoir remonter à plus de douze heures environ avant la découverte du corps. »

Ainsi le cadavre ayant été repêché le dimanche à midi on pouvait en conclure que le crime avait été commis le samedi, dans la nuit, vers 23 heures, et que le corps avait été jeté à l'eau vers 2 ou 3 heures du matin.

■ ■ ■

Du coup, le Parquet et la brigade mobile entrèrent en action.

Le jeune pêcheur Jean Hasse, à la tête de furet, entraîné renmailer des filets.

Louis Aimard et Jean Hasse furent appelés devant M. Dargent, juge d'instruction, et M. Etienne Mercury, inspecteur principal de la brigade mobile de Marseille qu'accompagnait M. Fulcrand.

Les pêcheurs sont en général brouillés avec les heures, celles de la convocation du juge d'instruction, et le calendrier du pape.

Après plusieurs heures d'interrogatoire, on finit par établir que c'est le vendredi que Hasse rencontra pour la première fois « la femme aux mains fines ». Elle passait sur la route du Cap à la hauteur du petit port du Crouton où se balancent une dizaine de barques à l'abri d'une digue grossière.

Hasse lui adressa la parole. La femme sourit. Elle souriait toujours, paraît-il.

— Quand vous revoit-on ? lui demanda Hasse après quelques galanteries.

— Demain, répondit-elle. Je me promènerai par ici.

Le lendemain matin, samedi, sur la route ensoleillée, à quelques centaines de mètres du petit port du Crouton, Hasse guettait la femme.

Elle vint. Mais, comme il était midi, elle paraissait pressée.

— Je vais déjeuner, dit-elle au pêcheur et je reviendrai dans une heure.

Il faut alors entendre Aimard faire le récit d'une idylle au Cap d'Antibes.

— Le samedi après-midi, vers 1 heure, a-t-il déclaré, alors que j'étais en compagnie de pêcheurs du Crouton et d'électriciens qui travaillaient non loin de là, Hasse apercevant une femme qui passait nous dit : « Voilà ma poule ». Il la rejoignit et je les vis se diriger vers la villa du Mas.

« Hasse reparut une demi-heure après. Il dit à son père adoptif : si elle revient me demander, tu répondras que je ne suis pas là. »

« Puis il nous expliqua qu'il avait laissé la femme sous un mimosa et qu'il y avait à faire.

« Un électricien qui devait entrer au régiment le lendemain partit en bicyclette. Moi je pris un autre chemin et quand je suis arrivé dans les environs de la villa du Mas, j'ai vu la femme assise sous le mimosa qui lançait des pierres dans la direction du copain.

« J'ai engagé la conversation avec un jardinier qui travaillait non loin de là, puis je me suis approché d'elle. Nous avons causé. Elle a dit qu'elle logeait à Cannes où elle rentrerait tous les soirs à la tombée de la nuit.

« Nous nous sommes promenés au bord de la mer jusqu'au Gérillon, sans nous quitter, puis nous nous sommes assis sur l'herbe entre la Batterie et Eden-Roc.

« Elle m'a montré son livret de famille pour me prouver qu'elle était mariée.

« Dans son sac, il y avait une poignée de billets de cent francs : huit ou dix peut-être.

« Elle parlait peu. Je fis pendant près d'une heure les frais de la conversation. Je lui expliquais comment on pêchait les oursins... ça ne paraissait guère l'intéresser.

« Il devait être près de quatre heures lorsque nous sommes partis.

« Nous avons repris la route de Juan et nous nous sommes séparés devant un petit jardin qui se trouve à gauche de la route, après avoir pris rendez-vous pour le lendemain dimanche, après-midi.

« En arrivant au Crouton, j'ai vu l'électricien qui était rentré bredouille et qui est maintenant soldat.

« Vers 6 h. 30, j'ai bu un verre à la Cigale.

« A 7 heures, je suis sorti pour rencontrer Hasse mais je ne l'ai pas aperçu.

« Vers 7 heures, j'ai parlé sur la plage avec un homme qui m'a conseillé de donner des leçons de natation.

« Je suis rentré à 9 heures au Crouton. Il n'y avait personne dans la baraque où nous avons l'habitude de coucher. J'ai dormi jusqu'à 6 heures.

« Je n'ai pas revu la femme. »

Les enquêteurs avaient été troublés à la pensée que le jour où Aimard, condamné deux fois pour vol, avait fouillé dans le sac à main de l'inconnue, celle-ci avait été dévalisée et assommée.

Gardé à la disposition de la police, relâché, consigné à nouveau, Aimard finit par être renvoyé à ses oursins.

Ni le « violon », ni l'interrogatoire habile de M. Mercury ne le firent broncher.

Le faisceau de témoignages recueillis laisse à penser que sa version est vraisemblable et que son alibi est plausible.

Il est hors de doute que la victime avait prolongé sous le mimosa symbolique son rendez-vous galant.

On a le témoignage vaudevillesque de l'électricien.

— Les copains, narre-t-il, m'avaient dit :

« Va t'amuser avec elle puisque tu pars au régiment. Tire une flèche si tu peux (sic). » J'ai enfourché ma bicyclette. Et lorsque je suis arrivé devant le mimosa j'ai vu la femme assise sur l'herbe.

« Je lui ai dit : — Il fait beau !

« Elle m'a répondu : — Oui !

« Puis j'ai ajouté : — Comme ça vous vous chauffez au soleil.

« Elle a réfléchi puis m'a répliqué :

« — Qu'est-ce que ça peut vous f...

« Je lui ai demandé si elle était disposée, mais elle s'est mise à me lancer des pierres. »

Qu'est-elle devenue après 16 heures lorsque Aimard la quitta, pour ne plus la revoir ?

Nul ne le sait.

Et ce qu'il y a de plus étrange c'est qu'aucun restaurateur, aucun hôtelier, aucun garçon de café ou de bar ne se souvient d'elle.

Pourtant cette femme habitait entre Cannes et Antibes, probablement à Golfe-Juan.

Faudrait-il croire qu'elle fut assassinée là où elle logeait et qu'on transporta ensuite le cadavre, en auto, pour le jeter à la mer ?

On a suivi pendant quarante-huit heures la piste d'autos rouges, vertes, noires, aperçues la nuit du drame, sur la route du Cap. Les propriétaires se sont fait connaître. C'étaient des pêcheurs du dimanche, venus de Nice avec le panier du pique-nique.

L'inconnue fut-elle tuée là où on l'a trouvée, l'assassin n'ayant eu qu'à la précipiter à la mer ? C'est peu probable.

On imagine plus aisément que le corps a été immergé au large et ramené à la côte par les courants.

Un valet de chambre lyonnais crut reconnaître la noyée. Il s'était trompé.

Le plongeur nègre d'un hôtel d'Antibes pensa un instant qu'il avait retrouvé « une Françoise chérie » qui laissait son râtelier sur la table de nuit avant de se coucher. Mais la morte avait toutes ses dents.

Une famille de Lyon espéra identifier Mme Péraud.

N'a-t-on pas pu croire, pendant plusieurs jours, qu'il s'agissait d'une Suisseuse vue à Juan-les-Pins cet été, et dont on relève la trace à Menton pendant l'hiver 1929-1930, sous le nom de Georgette Kimzli ?

Ce n'est qu'après un mois d'hésitations dans les recherches, de pistes suivies, puis brouillées, puis abandonnées, que l'on vient de reprendre l'une d'elles et de paraître s'y fixer.

Les enquêteurs ayant entendu à nouveau M. Sarzier qui avait été abandonné par sa femme, voici quelques mois, obtinrent des précisions qui leur parurent suffisantes pour identifier la « femme aux mains fines ». Ce serait Mme Sarzier, de Lyon, née Marguerite Péraud.

■ ■ ■

Qui tua « la femme de nulle part » ? Et pourquoi ?

Tenace, appliqué, M. Mercury continue son enquête en liaison avec M. Lamberthod.

Crime crapuleux ?

Peut-être, car on n'a pas retrouvé son sac.

Apparemment, on l'a volé avec la somme qu'il contenait.

Et voilà que l'on se retourne vers l'affaire Martin, sollicité par d'étranges coïncidences.

Paul Martin fut assommé, lui aussi, avant d'être immergé.

Un coup de poing qui, comme celui qui tua l'inconnue, laissait au cadavre les apparences d'une mort naturelle.

Un coup qui provoqua, dans les deux cas, un épanchement sanguin du cerveau.

Marius Martin, malgré de lourdes présomptions, se défend d'avoir tué son fils.

Sa femme, son fils aîné, nient le crime.

Tous trois diraient-ils la vérité et, dans le champ ouvert et infini des hypothèses, certains ne voient-ils pas apparaître la silhouette monstrueuse de l'assommeur d'Antibes, d'une brute mystérieuse — il ne s'agirait pas du père Martin — qui, à quinze jours d'intervalle, aurait fait deux victimes : un jeune homme de dix-neuf ans et une femme de trente ans, frappés tous deux à mort, par le même poing criminel ?

Luc DORNAIN.



Hasse et Aimard fréquentaient les pêcheurs du port d'Antibes.

LA VIE DE CARTOUCHE

« MAITRE-FLIBUSTIER »

Toute la science de notre profession ne consiste qu'en deux choses : à prendre et à n'être point pris. Tout le bien d'autrui est à nous, si nous sommes assez adroits pour nous en saisir. Mais nous sommes perdus, sans ressources, si nous sommes assez malheureux de tomber entre les mains de nos ennemis. L'expérience nous a fait voir jusqu'ici qu'ils traitaient fort mal leurs prisonniers de guerre et qu'ils n'avaient jamais eu la politesse d'en renvoyer aucun sur parole...

VOILÀ les paroles que Le Grand, dans sa comédie *Cartouche ou les voleurs*, met dans la bouche de Cartouche. Elles pourraient être authentiques. De toutes façons, elles étaient justes, car lorsque ses ennemis, c'est-à-dire la justice régulière, se furent enfin emparés de Louis-Dominique Cartouche, elle ne songea guère à user de politesse avec lui, encore moins à le renvoyer sur parole.

Il y a deux cents ans, le 28 novembre 1731, Cartouche expiait ses crimes en place de Grève.

Etonnante jeunesse que celle de ce fils de tonnelier, élevé au collège en compagnie des enfants des premières familles de Paris et de France. Tout de suite, sa vive intelligence lui permit de s'adapter, non seulement à cette jeune aristocratie d'épée et d'argent, dont il sut vite conquérir le cœur, mais encore au niveau des matières qui lui étaient enseignées. Il fut un élève studieux et brillant.

Mais il apprit également, en même temps, le goût des sciences, l'attrait et la puissance de l'argent qui furent à la base de sa carrière, qui l'y poussèrent et l'y maintinrent.

Ses dons le firent recevoir dans les milieux les plus exclusifs de l'époque. Mais il sentait bien qu'il lui manquait quelque chose. Ses modestes habits ne s'accordaient pas au cadre somptueux des salons qu'il fréquentait. Son aspect extérieur détournait de lui les regards des belles filles de Paris qui faisaient le plaisir et la joie de ses condisciples. Il manquait à Cartouche de l'argent, et encore de l'argent.

Il commença par dépouiller ses camarades des petites sommes nécessaires à ses menus plaisirs. Mais l'appétit vient en mangeant... même l'argent des autres.

Un jour, il tente un coup plus important : il s'introduit dans la chambre de son meilleur ami — un jeune marquis — et vole dans une case cent louis d'or. Au moment où il s'apprête à fuir, il entend des pas. Cartouche escalade une haute armoire et s'y installe tant bien que mal. Il y restera deux jours, sans manger, ni boire, le marquis, malade, ayant gardé la chambre pendant quarante-huit heures.

Cartouche, après la première sortie du marquis, abandonne son perchoir et disparaît sur le champ, se perdant dans la foule qui emplissait déjà les rues de Paris.

Malgré son sang-froid, il est inquiet. Dans chaque passant, il croit voir un poursuivant. Il se sauve. Il tourne le dos à Paris, s'enfuyant à travers bois et prairies, pressant sous la chemise son précieux trésor. Mais nul buisson, nulle cachette ne lui paraît assez sûr. Il erre ainsi des heures et des heures. Paris est déjà bien loin et son corps déjà bien fatigué. Exténué, il s'écroule et s'endort en pleins champs. Combien de temps dort-il ainsi ? Il ne sait, mais, quand il se réveille, il constate avec une stupeur douloureuse que sa bourse n'est plus à sa place. Il veut se lever. Il ne le peut. Ses mains et ses pieds sont solidement ligotés. La peur lui serre la gorge. Serait-il prisonnier de la justice ? Ce n'est pas cela. C'est toutefois plus grave. Il est prisonnier d'une bande de nomades, de romanichels.

Le voleur en herbe se console assez rapidement de sa mésaventure. Il se décide même à se faire admettre parmi les membres de la bande. Son instinct ne l'a pas trompé. La vie d'aventurier correspond à sa nature. Et peut-être eût-il fini par devenir le chef de la bande dont il était captif, si la police n'avait, à son tour, capturé ses compagnons de rapine. Seul, Cartouche, plus agile et plus souple, réussit à échapper aux mailles du filet.

Fers aux mains et aux pieds, il fut ensuite incarcéré dans la tour de Montgommery.



Il traverse alors toute la province, mendiant, volant de-ci, de-là.

Une nuit pluvieuse, le voilà de retour à Paris. Il s'y introduit en pillant une église de Jésuites. Mais quelqu'un l'a observé, et comme il s'apprête à quitter l'église, sa besace bourrée d'objets en or massif : — Pardon, lui dit l'inconnu, la moitié du butin m'appartient, sinon...

C'est un autre voleur. Et voilà deux inséparables amis qui feront ensemble maints coups heureux. Cartouche est à la bonne école. Son nouvel ami est un flibustier d'envergure. Sous l'impulsion de son compagnon, Cartouche se transforme. Sous de faux noms, parés d'habits de fête, flanqués de deux laquais, les deux amis fréquentent les salles de jeu. Cartouche triche si habilement que bien peu de temps après il possède en propre un hôtel particulier, un équipage. Cela dure jusqu'au jour où, trahi par un serviteur, la police confisque maison et argent. Trop heureux d'avoir la vie sauve, Cartouche s'enfuit, les poches vides, mais les mains libres...

Que va faire Cartouche ? Un soir, la raison égarée par l'ivresse, il se laisse séduire par les paroles d'un enrôleur. Le voici soldat. En dépit de son trouble passé, une brillante carrière s'offrirait à lui dans les armées du Roi, si la paix n'était venue interrompre cette carrière. Et Cartouche, aussi démuné d'argent qu'avant, revient à Paris. Mais il a pris le temps de réfléchir aux vicissitudes de son an-

cieu métier. Pour être profitable, il doit être exercé en grand et avec méthode. La paix a réduit au chômage des centaines d'individus aussi dépourvus d'argent que de scrupules. Quelle belle armée de flibustiers dont Cartouche rêve d'être le chef. Ce chef, il le sera. Il aura droit de vie ou de mort sur tous ses sujets. Tout butin devra lui être remis. Par contre, il assurera le ravitaillement de la troupe.

Alors commence à Paris une série de cambriolages, de vols à main armée et d'assassinats. La police est sur les dents. Elle se sent en présence d'une vaste et puissante organisation. Elle accentue sa vigilance et concentre tous ses efforts sur la capture de Cartouche.

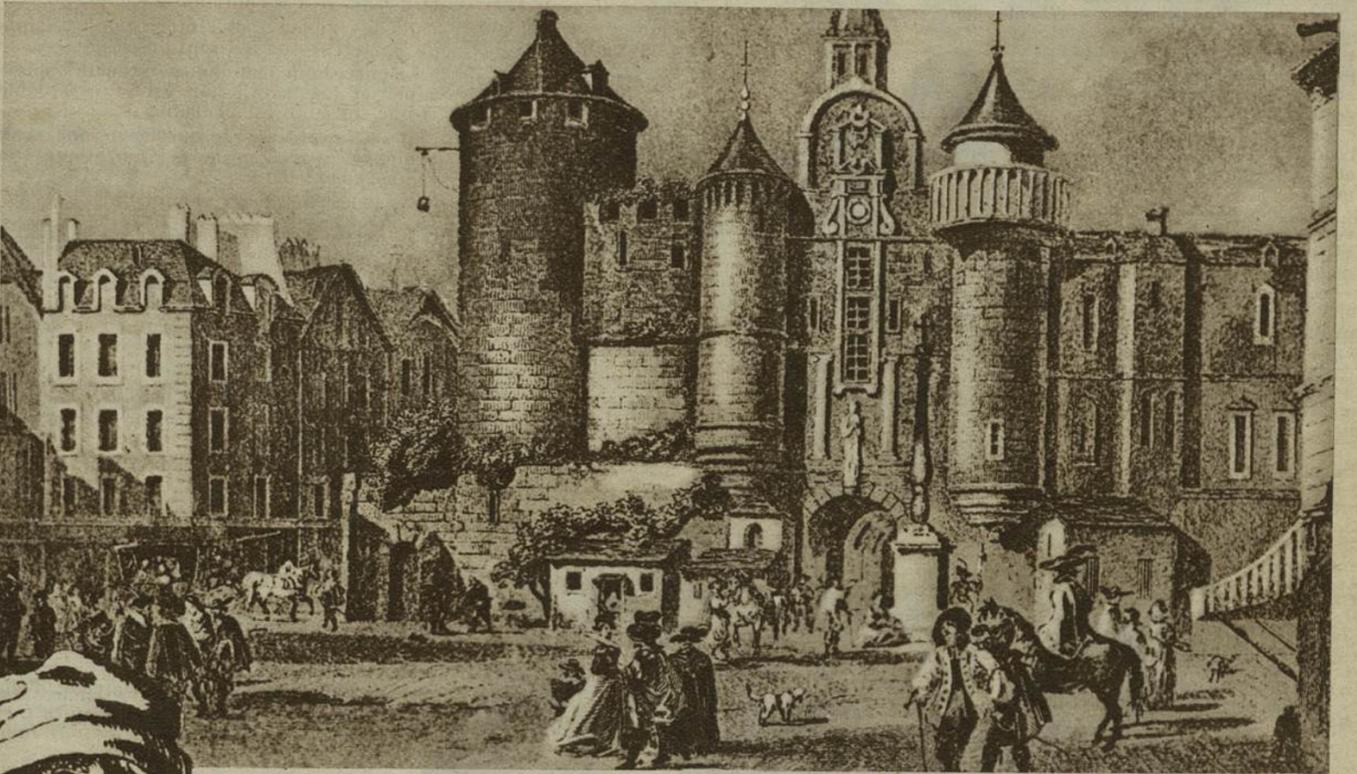
Cartouche répond à la police en déplaçant son champ d'action. Il se retire à la campagne, pille les diligences, s'attaque aux voyageurs et force, à la tête de sa bande armée, les châteaux féodaux.

Pourtant la police avait déjà capturé plusieurs des membres de la bande à Cartouche et les avait incarcérés au Châtelet. Et, par eux, elle finit par connaître tous les repaires du chef. Un beau matin, Cartouche voit cerner sa maison. Il se retire immédiatement au grenier, s'y barricade, et là, armé de trois pistolets, tire pendant une demi-heure sur ses agresseurs. Mais ses munitions s'épuisent. Son parti est vite pris. Il allume les panches, les matelas qui lui servaient de barricade et, protégé par le rideau de fumée qui s'éleva, s'échappe une fois de plus par les toits des maisons voisines.

Quelques jours plus tard, on le signale dans



Louis-Dominique Cartouche fut le chef d'une fameuse armée de flibustiers.



Le 13 octobre 1731, solidement ligotés, les quatre bandits, Cartouche en tête, furent amenés à la prison du Châtelet.

la maison de sa maîtresse. La police y accourt. Cartouche, le sourire aux lèvres, est à la fenêtre. Les argousins se précipitent et s'engouffrent dans les escaliers. Ils rencontrent une vieille femme, frileusement emmitoufflée dans des loques. « Il est dans le grenier, dit la vieille, mais hâtez-vous. » On fouille la maison, tandis que la pauvresse, qui n'est autre que Cartouche, s'enfuit une fois de plus.

Toutefois, traqué, le maître-flibustier dut se rabattre sur la province. Il apprend qu'à Bar-sur-Aube habite une riche paysanne, dont le fils a disparu pendant la guerre, mais qui ne croit pas au décès de son fils. Cartouche a déjà son plan : se faire passer pour le disparu. Le pseudo Charles Bourguignon mène désormais une existence bourgeoise. Hélas, cette vie calme l'excède. L'attirance de Paris le reprend. Le voici, à nouveau, en route pour la capitale.

Pendant ce temps, la police n'a pas chômé. Les membres de la bande à Cartouche garnissent les prisons. Certains ont pris le chemin de la potence. Cartouche, presque isolé, ne sent plus en lui la confiance de jadis. Inquiet, il n'ose plus passer deux nuits de suite dans le même lit. Le butin devient maigre, lui aussi. Les rares compagnons qui lui restent le trahissent ou refusent d'obéir. Cartouche punit les traîtres et hâte ainsi sa perte.

Le 13 octobre 1731, un de ses lieutenants offre à la police de livrer vivant Cartouche à la condition qu'on lui garantisse la vie sauve. Le lendemain, Cartouche est surpris, avec trois de ses complices, dans une auberge de la Courtille. Solidement ligotés, les quatre bandits sont amenés au Châtelet. Les lourdes portes se referment sur eux et ne s'ouvriront plus que pour les livrer aux juges et au bourreau.

Rarement, capture ne provoqua un aussi grand soulagement. Une joie délirante saisit la foule. Grandval, un auteur satirique de l'époque, compose une épopée sur Cartouche dont le refrain est fredonné par tout Paris. Sur les scènes populaires se jouent des comédies dont le héros est Cartouche.

Enchaîné dans la tour de Montgommery, où il a été transféré, Cartouche n'a pas perdu sa bonne humeur. Il chante des chansons grivoises et conte ses aventures à ses gardiens. Les Parisiens se pressent devant les barreaux de sa cellule pour voir le héros du jour. Une curieuse sympathie entoure le prisonnier. Des dames de l'aristocratie lui apportent des ca-

deux. Des peintres lui demandent de poser pour dessiner son portrait, que les camelots vendront ensuite à des milliers d'exemplaires dans les rues. Le Grand, qui vient de faire représenter avec un grand succès sa comédie *Cartouche et les voleurs*, obtient de rendre visite au héros de sa pièce et lui remet une bourse garnie de cent louis d'or.

Derniers éclats d'une vie d'aventurier. Les juges, insensibles à la réclame populaire, réunissent un volumineux dossier. Les anciens compagnons de Cartouche ont presque tous fait des aveux, accablant leur ancien chef, trop célèbre Cartouche. Il prétend avoir fait une farce et s'appeler en réalité Charles Bourguignon. « Sa mère », qui habite Bar-sur-Aube, pourra, dit-il, en témoigner. Mais il se défend en vain. Il y a trop de charges contre lui. Les faits patents, établis, confirmés par cent témoignages, l'écrasent.

Le 26 novembre 1731, il est reconnu coupable et condamné à mort.

Le même jour, vers cinq heures de l'après-midi, on le hisse sur la charrette du bourreau qui doit le conduire place de Grève où il sera supplicié. Tout Paris est aux fenêtres, sur les toits, dans la rue. Tout le monde veut voir mourir Cartouche.

Et Cartouche sourit à ceux qui se pressent sur son passage. Un espoir secret l'anime. Il est persuadé que ses partisans préparent une petite émeute pour le libérer. Mais, à mesure que le convoi s'approche de la roue du supplice, son espoir s'évanouit.

Rien, nulle part. Pas de chapeau, pas de mouchoir agité dans cette foule silencieuse. Là-bas, l'échafaud se dresse. Et Cartouche a peur. Il tremble en face du châtimement. Il devient lâche et s'accroche désespérément à cette suprême pensée : vivre.

Pour se sauver, il est prêt à tout. Il déclare vouloir faire des aveux. Il va tout dire. On le ramène à l'Hôtel de Ville. Il tient sa promesse. Il avoue tout et fournit la liste de quatre-vingts de ses complices. Son interrogatoire dure quarante-huit heures. On retrouve les trésors cachés aux endroits qu'il indique. Mais rien ne le sauvera plus.

Deux jours plus tard, il monte sur l'échafaud. Au onzième tour de roue, il succombe. Il avait vingt-huit ans.

Il y a, de cela, deux cents ans.

W. ROBERT.

UNE NOUVELLE CHEVELURE EN UNE SEMAINE



Réduction photographique du peigne grand modèle, avec dents et manches nickelés.

Pour obtenir le meilleur rendement du peigne électrique "White" il est absolument nécessaire de n'employer que les piles spéciales "White"



PETITE LAMPE de contrôle s'allumant au contact des dents du peigne.

La PILE placée dans le manche dure plusieurs mois, la pile de rechange coûte 3 frs la pile double coûte 6 francs.

REGARDEZ CE QU'ELLE FAIT



Comme ses cheveux sont brillants!

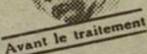


Ils étaient ternes avant

AYEZ DES CHEVEUX BOUCLÉS



Le peigne fait boucler les cheveux



Avant le traitement

RÉSULTATS IMMÉDIATS



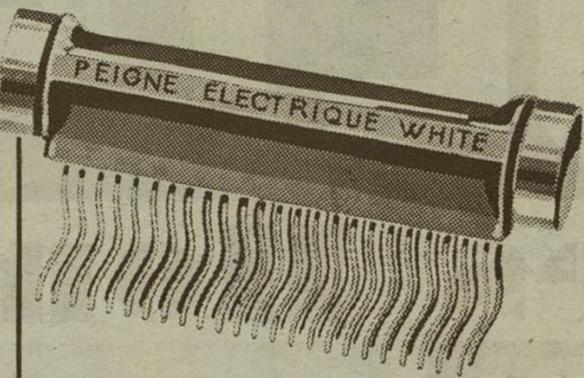
Le peigne fait pousser les cheveux



Ils étaient clairsemés

PEIGNE ÉLECTRIQUE WHITE

28^F₅₀



Quelques attestations
parmi beaucoup d'autres

Le 19 Mai 1931

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous confirmer toute la satisfaction que j'éprouve à l'usage du Peigne électrique "WHITE". Les résultats m'ont surpris dès les premiers jours en constatant plus de souplesse aux cheveux et la disparition des pellicules.

Vous pouvez être assuré que je recommanderai ce peigne très pratique aux amis qui pourraient s'y intéresser.

Veillez agréer Monsieur, mes salutations distinguées.

A. R. à Saint-Quentin.

Messieurs,

Il m'est très agréable de vous faire part du bon résultat que j'ai obtenu avec votre peigne WHITE qui, le premier jour a fait disparaître mes pellicules qui se montraient rebelles à tous les autres procédés que j'avais employés.

Avec mes remerciements recevez Messieurs, mes distinguées salutations.

M^{me} P.

Grays-sur-Mer (Calvados), le 25 Avril 1931

EXIGEZ

LE PEIGNE ÉLECTRIQUE WHITE
Brevet français N° 638.126, le véritable
peigne électrique et le premier, avec
pile dans le manche, vendu en France.

COUPON DE GARANTIE 10.000 Fr.

DE 1 A la Société La Brosse
25, Rue du Renard, PARIS (4^e)

Veillez m'adresser un de vos peignes électriques White avec piles et instructions complètes.

Ci-inclus mandat-poste frs _____

Je commande ce peigne à condition que si au bout de 7 jours, il ne m'a pas donné entière satisfaction, vous me le rembourserez intégralement sous garantie de 10.000 francs.

Nom : _____
Adresse : _____

Employez régulièrement

une ou deux fois par jour le merveilleux peigne électrique White et, au bout d'une semaine, votre chevelure sera complètement transformée. Le courant électrique doux passant sous le cuir chevelu régénère les racines et fait pousser de nouveaux cheveux.

VOUS VERREZ

vos cheveux redevenir rapidement brillants, souples et ondulés, sous l'effet de l'électricité, sans danger, sans choc.

LES PELLICULES

(cause de la plupart des maladies du cuir chevelu) disparaîtront en 3 jours et ne reviendront pas si vous employez régulièrement le PEIGNE ÉLECTRIQUE WHITE

LES CHEVEUX GRIS

reprennent leur couleur naturelle; les endroits clairsemés ou dénudés se regarnissent.

Si les racines existent encore

LA CHUTE DE VOS CHEVEUX s'atténuera tout d'abord pour cesser complètement lorsque le

PEIGNE ÉLECTRIQUE WHITE aura produit son effet complet. Vous verrez également vos cheveux prendre une vigueur nouvelle et

LES CHEVEUX MINCES

devenir plus épais et plus souples.

2.250.000

peignes électriques White sont en usage dans le monde entier, et nous avons reçu des milliers de lettres d'attestations enthousiastes.

GARANTIE. — Il ne vous coûtera rien d'essayer le peigne chez vous : si au bout de 7 jours vous n'êtes pas complètement satisfait, nous vous le rembourserons intégralement. Pouvons-nous vous faire une offre plus loyale ? Si vous ne trouvez pas le peigne Électrique White chez votre fournisseur habituel, veuillez découper et nous envoyer le coupon ci-dessous.

PRIX

Modèle de poche, avec pile 5 cm. et amp. de contrôle. 28 fr. 50

Modèle moyen, avec pile double grandeur 10 cm. et ampoule de contrôle. 45 fr.

Grand Modèle, avec manche nickelé, pile double 10 cm. et ampoule de contrôle. 96 fr.

Le Peigne électrique White est en vente dans tous les grands magasins et bonnes maisons.

LA CÉLÈBRE VOYANTE MAINA JUAN

Connait toutes les sciences occultes. Voit tout. Renseigne sur tout. Son talent naturel la fait rechercher par toute personne désirant lever le voile de l'existence, conn. et approp. sa destinée. Une consult. suffit pour être émerveillé !... Prix mod. 55, bd Sébastopol, Paris et par corresp.

M^{me} MAX Voyante, et ses tarots. Donne conseils - s. t. aven., ramène affect. 9 à 19 h. Par correspondance, 20 fr. et date naissance, 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

M^{me} de THELES CÉLÈBRE PAR SES PREDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et par corresp. 10 fr., date nais. T. l. j. (dim., lun. exc). 74, r. Lourmel, 4^e et à dr. Métro : Beaugrenelle, Paris (15^e)

M^{me} LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Broly, 1^{er} à gauche, PARIS (Étoile).

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ? Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement guidés. **Thérèse GIRARD**, 78, Avenue des Ternes, Paris (17^e), cour 3^e étage. De 1 h. à 7 h.

TÉLÉPATHIE - TÉLÉPSYCHIE. Actions à distance. **ASTROLOGIE - DESTIN ANTIQUE.** Tasse de thé. Réussite Amour. Affaires. **Madame BERTHE**, 2, Rue de Montreuil, 22, Paris-11^e. - 4^{me} droite.

AVENIR Mme Fl. BÉNARD, 46, rue Turbigo. Paris 3^e, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1932, mois par mois. Voir ou écrire. (Envoi date naissance et mandat 20 fr. 50.) Reçoit même dimanche.

M^{me} TAMARA Sujet russe infatigable. Tarots, Ligne main. T. l. j. de 2 à 7 h. A part. de 10 f. 60, rue du Cherche-Midi. 2^e ét. Escalier B. PARIS (6^e)

AVENIR par Célèbre Astrologue JANE PHONG. Amour, Santé, Affaires. Env. 10 fr. Esc. S.D. 25, Galerie des Marchands, Paris, 8^e, Prém., date nais.

M^{me} PREVOST Avenir prédit. Conseils. Date juste. Prix modérés. 37, r.N.-D. de Nazareth. Pl. Républ. fd cour à dr. 3^e ét. Pas les M^{rs}.

M^{me} JABAMIAH Tarots Béhémiens, selon le Rite Antique. Réussite en tout. Précise les dates. Reçoit de 1 à 7 heures, depuis 15 frs. 5, square Trudaine (ds R. des Martyrs) Métro. Pigalle

M^{me} LUCETTE Consult. par MEDIUM. Cartomancie. SCIENCES OCCULTES, MAGIE. 35, r. St-Marc, 2^e. T.l.j. de 10 à 6 h. et par corresp.

POUR RIRE et FAIRE RIRE Demander les catalogues *Farces Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitation, Physique, Magynisme, Librairie.* - Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal. **H. BILLY**, 8, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1808.

Êtes-vous intéressé avec une proposition EXCEPTIONNELLE ? **Bénéfices mensuels 2 à 3.000 francs et plus** prévus. Aucun aléa. Affaire de 1^{er} ordre pouvant être menée chez soi par correspondance pendant loisirs. Ne confondez pas. Aucune expérience nécessaire. Convient à Messieurs et Dames. Écrivez à **D. HUARD** 141 bis, Av. de la République, Bondy (Seine) joignez si v. le ds 1.50 timb pour frais port et notice et vous ne serez pas déçu

ON DEMANDE pers. 2 sexes pour Ecritures chez soi et confection d'adresses. **D. ALBERT**, B. P. III, Nice.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. **D. PAX**, Marseille.

ECRITURES CHEZ SOI, sérieux, très lucratif. **G. RIGUET**, B. P. 15, Le Bourget.

200 fr. par semaine. Ecritures chez soi. Timbre. Mad. **FERDINAND**, H. B. P. 12, Versailles.

1.200 fr. p. mois s. quit. empl. 2 sexes. Part. facile chez soi. **FUSEAU**, 11, Marseille.

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Étab. **T. SERTIS**, Lyon.

FRANCE DÉTECTIVE Ex insp. Brev. Tri : 55-83, 33, rue Pigalle. 14 à 20 h. Enq. Rech. Surv. Preuv. à div. T. miss. délité.

CONCOURS MARS-AVRIL 1932
Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**
Pas de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Écrire : l'École Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, 4, Paris (8^e)

VOUS SEREZ CHARMANTE MADAME... ET CHARMÉE PAR L'AMOUR AUX LÈVRES ROUGES Madelcys
QUI COLORE LES LÈVRES SANS LES GRAISSER ET... QUI TIENT
En vente dans toutes les bonnes parfumeries et 37 RUE ST-LAZARE-PARIS FRANCO 15⁰

5.000 PHONOS GRATIS RETV NORI R L U E B
à distribuer aux lecteurs ayant trouvé la solution et se conformant à nos conditions. Reconstituez les noms de 4 couleurs, et en prenant une lettre de chaque couleur, vous en trouverez une qui est en même temps une fleur. Laquelle ? Adressez directement votre réponse à **Phonos ANGELUS**, 22, rue des Quatre-Frères-Peignot, Paris (15^e). Joindre une enveloppe timbrée à 0 50 portant votre adresse

Le premier hebdomadaire des faits-divers

4^e Année - N° 160

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

19 Novembre 1931

DÉTECTIVE

Les Hommes Punis



Photo «Déetective»

Le bourreau du bague, Ladurelle, est un forçat. Sa fonction lui vaut quelques profits, de la liberté, mais aussi le mépris et la haine.

(Lire, pages 4 et 5, le grand reportage au bague de notre collaborateur Marius Larique.)

AU SOMMAIRE | Le mystère de la 2548 R. B. 4, par F. Dupin. — Un garçon timide, par G. Rougerie. — Le sadique du rail, par Tibor Köves.
DE CE NUMÉRO | L'ingrate, par Jean Morières. — La femme aux mains fines, par Luc Dornain. — La vie de Cartouche, maître-flibustier, par W. Robert.